

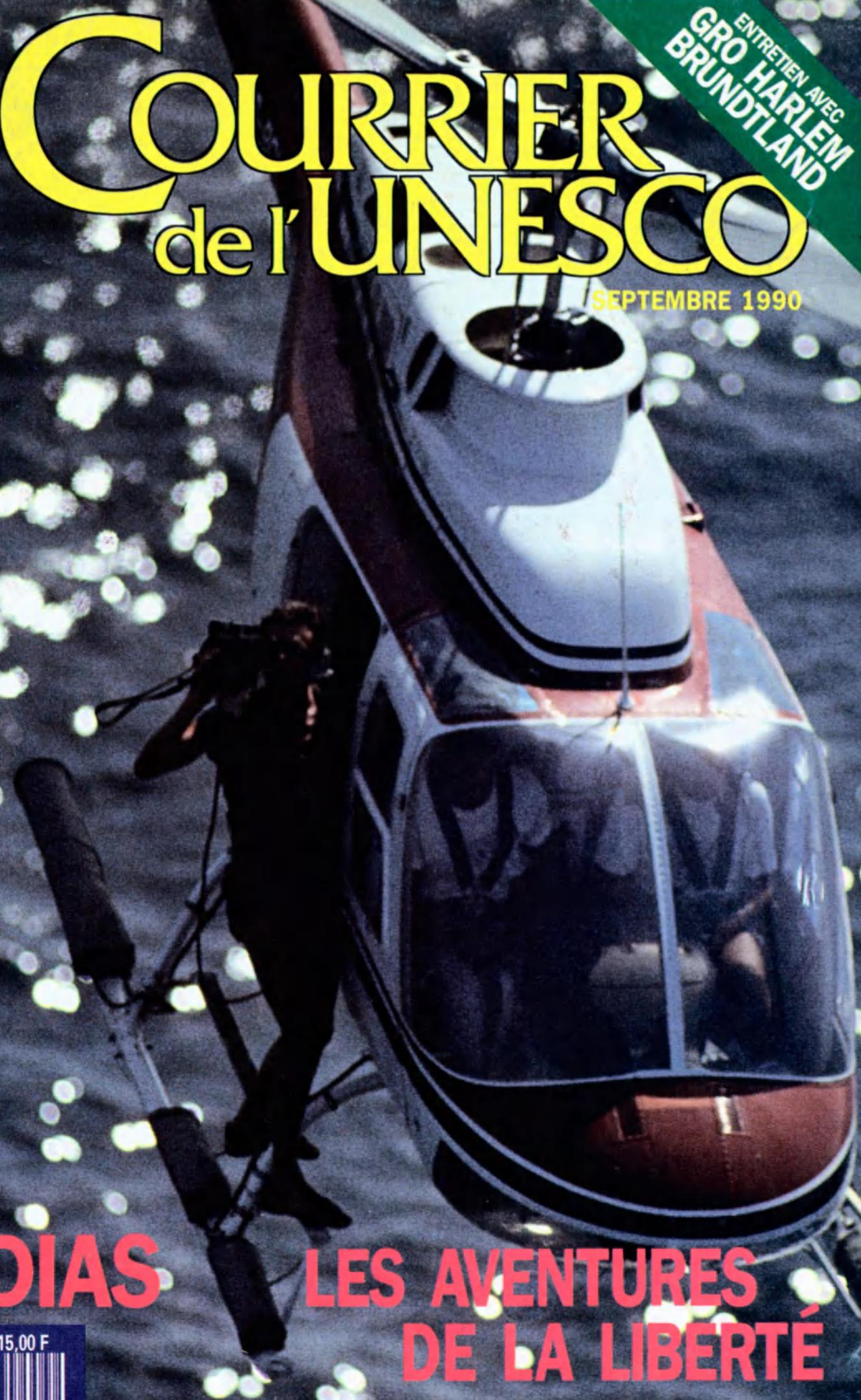
ENTRETIEN AVEC
GRO HARLEM
BRUNDTLAND

le COURRIER de l'UNESCO



SEPTEMBRE 1990

BELGIQUE: 120 F. CANADA: 4,25 \$. COTE D'IVOIRE: 1000 CFA. DANEMARK: 1200 CFA. GABON: 1200 CFA. MAROC: 15,60 DH. LUXEMBOURG: 70 F. SUISSE: 4,85 F.



MÉDIAS

LES AVENTURES DE LA LIBERTÉ

M 1205 - 9009 - 15,00 F



confluences

Pour cette rubrique « Confluences », envoyez-nous une photo (composition photographique, peinture, sculpture, ensemble architectural) où vous voyez un croisement, un métissage créateur, entre plusieurs cultures, ou encore deux œuvres de provenance culturelle différente, où vous voyez une ressemblance, ou un lien frappant. Accompagnez-les d'un commentaire de deux ou trois lignes. Nous publierons chaque mois l'un de vos envois.



TIBET

1990, application de tissus sur toile ancienne (132 x 182 cm) de Françoise Zavaroni

« Le symbolisme judéo-chrétien de la pomme croise ici, en écriture tibétaine lisible dans les deux sens de la tapisserie et également en forme de pomme, le mot TIBET », écrit Françoise Zavaroni, auteur de cet envoi et fidèle lectrice du *Courrier de l'Unesco*.



11

Ami lecteur,

L'aventure n'a plus d'horizon géographique. Il n'y a plus de continents vierges, plus d'océans inconnus, plus d'îles mystérieuses. Et cependant, les peuples demeurent par bien des côtés étrangers les uns aux autres, et les coutumes, les espérances secrètes, les convictions intimes de chacun d'eux continuent d'être largement ignorées par les autres...

Ulysse n'a donc plus d'espace physique à parcourir. Mais il a une nouvelle odysée à entreprendre, d'urgence — l'exploration des mille et un paysages culturels, de l'infinie variété des pensées et des sagesse vivantes ; la découverte des multiples de l'homme.

C'est cette odysée que vous propose *Le Courrier de l'Unesco* en vous offrant chaque mois un thème d'intérêt universel, traité par des auteurs de nationalités, de compétences, de sensibilités différentes. Une traversée de la diversité culturelle du monde avec pour boussole la dignité de l'Homme de partout.

4

Entretien avec
GRO HARLEM
BRUNDTLAND



43

EN BREF DANS
LE MONDE... 43

DOCUMENT
Une bataille culturelle
par Mario Vargas Llosa 44

LA SCIENCE ET
LES HOMMES
Horizon 2000 : repenser
le progrès scientifique
par Marc Chapdelaine
et Jacques Richardson 46

PATRIMOINE
Visite au village
par Edouard Bailby 49

LE COURRIER
DES LECTEURS 50

MÉDIAS :
LES AVENTURES DE LA LIBERTÉ

LE JOURNALISTE ET SA CONSCIENCE 12
par Jean Lacouture

LE SECRET DES SOURCES 16
par Patricia Wilhelm

AUX FRONTIÈRES DE LA VIE PRIVÉE 20
par Jonathan Fenby

SÉNÉGAL
LE PRIX DE LA PAROLE 24
par Babacar Touré

PHILIPPINES
ENTRE LIBERTÉ ET ANARCHIE 27

URSS : LE DÉGEL
AVANT TCHERNOBYL ET APRÈS 32
par Vassil Plioutch

LE FARDEAU DE LA PEUR 33
par Vitali Korotitch

NOUS REGARDONS VERS L'AVENIR
AVEC APPRÉHENSION ET ESPOIR 33
par Ivan T. Frolov

EUROPE DE L'EST
INCERTITUDES DU RENOUVEAU 34
par Karol Jakubowicz

L'UNESCO ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION 37
par Morten Giersing

LES EMPIRES DE PRESSE :
UN MAL OU UN BIEN ? 38
par Joseph Fitchett

Notre couverture :
Photo R. Robert © Sygma.
Couverture de dos :
Photo R. Bossu © Sygma.

Gro Harlem Brundtland

Le nom de Mme Gro Harlem Brundtland est intimement lié à la défense de l'environnement. Ancien premier ministre norvégien, elle s'intéressait déjà de près à l'écologie lorsqu'elle est devenue présidente de la Commission mondiale de l'environnement et du développement des Nations Unies. « Notre avenir à tous », le rapport publié en 1987 par cette Commission, a fait grand bruit. Mme Brundtland s'explique, en toute franchise, sur le sens de son action.

Votre nom est lié au concept de développement durable. Comment le définissez-vous ?

— Ce concept fonde toute l'analyse contenue dans *Notre avenir à tous*, le rapport établi pour les Nations Unies par la Commission mondiale de l'environnement et du développement, un organe indépendant dont j'ai présidé les travaux.

Le développement durable, selon la définition que nous en avons donné, est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » Nous avons entrepris, dans différents chapitres du rapport, de préciser la nature exacte des besoins du présent. Nous nous sommes livrés à une analyse globale, qui prenait en compte tous les aspects de la vie humaine, sans jamais perdre de vue l'interdépendance intrinsèque du monde actuel.

Ce qui est véritablement en jeu, ce sont les droits de l'homme — pas seulement l'homme d'aujourd'hui, mais aussi ses enfants et petits-enfants. Et puisque nos enfants et petits-enfants ne sont pas en mesure de prendre leur destinée en main, c'est à nous de le faire pour eux. Dans le passé, chaque génération laissait à la suivante le soin de son avenir, que le moment venu, cette dernière était en mesure d'assumer seule — trouvant ses propres solutions, exploitant de nouvelles ressources, avec des techniques et un savoir-faire nouveaux. Ainsi, la vie pouvait continuer, et l'humanité

progresser. Mais de nos jours, l'explosion démographique entraîne la surexploitation des ressources naturelles et provoque une pollution telle que l'atmosphère terrestre en est empoisonnée, que notre avenir à tous en est compromis. Des décisions que nous prenons dépendront les conditions de vie de nos descendants tout au long du 21^e siècle. A cet égard, deux grands dangers nous guettent : la course aux armements nucléaires et les risques de pollution. Deux bombes : la bombe atomique et la bombe écologique.

Comment nous défendre ?

— L'Etat-nation n'est pas l'institution la mieux armée pour prendre, en la matière, des décisions politiques responsables. Nous avons besoin d'une structure internationale qui nous permette d'agir au mieux de nos intérêts et de ceux de nos enfants. L'Etat-nation n'est déjà plus le protagoniste des affaires du monde. C'est ainsi que je vois les choses. Il fut un temps où les hommes vivaient en tribus et se faisaient la guerre. Mais ils ont fini par s'apercevoir qu'ils avaient besoin d'un système qui prenne en charge les intérêts de la collectivité et les décisions politiques à l'intérieur des frontières d'une nation. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que l'Etat-nation, à son tour, ne maîtrise plus la situation. Il doit céder une partie de ses prérogatives traditionnelles. Cela ne veut pas dire que nous, peuples de différentes nations,



n'aurons plus notre mot à dire sur notre avenir. Mais plutôt qu'il nous faut faire front commun pour aborder de façon responsable des problèmes universels — qu'aucun Etat ne peut affronter isolément.

Comment y parviendrons-nous ? Les accords internationaux conclus en matière d'environnement nous montrent la voie, celle d'un système juridique international. L'une des premières pierres à cet édifice a été posée avec l'accord relatif à l'usage de chlorofluorocarbones (CFC), ces substances chimiques de synthèse qui seraient responsables de la destruction de la couche d'ozone atmosphérique. Nombre de pays ont signé le Protocole de Montréal, qui vise à réduire puis à supprimer leur emploi.

Mais les CFC ne sont pas seuls à menacer notre atmosphère : il y a aussi les combustibles fossiles et l'exploitation

intensive de ressources énergétiques non renouvelables. Or, le tiers monde a besoin de quantités croissantes d'énergie pour assurer son développement économique et social. Aux pays industrialisés de se montrer plus économes. Il faudra négocier des accords sur la réduction progressive de la consommation énergétique dans les industries manufacturières et le secteur des services. On peut y arriver par l'introduction de techniques nouvelles et d'économies d'énergie.

*Deux grands dangers nous guettent :
la course aux armements nucléaires
et les risques de pollution.
Deux bombes : la bombe atomique
et la bombe écologique.*

Beaucoup de pays pourraient réduire de moitié leur consommation d'énergie, sans pour autant ralentir leur croissance économique. Une croissance moins vorace en énergie et en ressources naturelles, voilà notre objectif. Un objectif que nous ne pourrions atteindre qu'ensemble. L'opinion publique doit être suffisamment informée pour faire pression sur les dirigeants et les amener à se mettre d'accord sur ce point.

La Commission Brandt y avait déjà pensé dans le contexte d'un nouvel équilibre économique Nord-Sud. Ses propositions sont restées lettre morte. Croyez-vous que le monde a évolué depuis ?

— Oui, je le crois. Il faudrait être inconscient pour penser que nous pouvons continuer à polluer l'air que nous respirons. On ne peut pas ignorer la pollution et se contenter d'espérer qu'elle finira par disparaître. Les « industrialistes » à tout crin qui, jadis, refusaient de croire aux dangers potentiels de l'emploi de l'énergie nucléaire, ne parviendraient plus à convaincre qui que ce soit que nous pouvons continuer à gaspiller toujours plus d'énergie et à dégrader l'environnement.

Mais à supposer que les responsables industriels conviennent de la nécessité de ménager l'avenir de l'humanité, ne vont-ils pas aussitôt soulever l'argument selon lequel ils sont là, d'abord, pour faire des profits ?

— Tout à fait. C'est donc aux pouvoirs publics, et non aux industriels, qu'il appartient de prendre les mesures qui s'imposent. L'économique doit être guidé par le politique. Les gouvernements sont sensibles à l'opinion publique. Ils

se rendront aux arguments qui plaident pour la sauvegarde de l'avenir de l'humanité, pour peu qu'ils soient convainquants. En un sens, nous n'avons pas vraiment le choix : réagissons-nous assez vite et assez fort ? Là est la question. Je ne connais pas un dirigeant qui pense encore qu'on puisse continuer comme si de rien n'était.

En mars 1989, vingt-quatre chefs d'Etat ou de gouvernement ont assisté à La Haye à une Conférence sur l'atmosphère terrestre. Cette Conférence s'est achevée sur une déclaration dans laquelle les participants se sont reconnus solidairement responsables de la qualité de l'air que nous respirerons à l'avenir. Ils ont convenu que toute réorientation politique devait emprunter la voie de la coopération internationale et faire l'objet d'engagements ayant force exécutoire. Et dans cette optique, les pays riches devaient aider financièrement les pays pauvres à choisir des technologies nouvelles, plus propres, qui leur épargnent la phase polluante de leur développement. Les pays riches, qui polluent le monde depuis cinquante ans, doivent donner aux pays du tiers monde les moyens matériels et techniques d'éviter la pollution, tout en garantissant leur développement économique et social.

C'est une responsabilité commune. Il faudra que les pays concluent des engagements comportant, inévitablement, une indemnisation financière. Je suis persuadée qu'en matière d'environnement, la pression de l'opinion dans les pays riches est bien plus forte et plus opérante politiquement que les discours moralisateurs sur la pauvreté du tiers monde et sur l'obligation de lui porter secours. Certes, je suis personnellement sensible à ce message, mais il n'a pas convaincu les pays riches de se conformer à ce qui est, en fait, leur devoir. Au contraire, dans les années 80, presque tous ont réduit la part de leur produit national brut affectée à l'aide au développement. Mais si vous leur dites, écoutez : vous avez beau être riches, vous pâtirez comme les autres de la dégradation de l'atmosphère, et si vous voulez préserver votre qualité de vie et l'avenir de vos enfants, faites un effort ; sinon, les pays du tiers monde vont continuer à consommer toujours plus d'énergie et à polluer de plus belle — alors il ne leur restera plus qu'à négocier et à trouver des formules d'accord.

Dans quelle mesure la conférence de La Haye a-t-elle été à cet égard un succès ?

— A La Haye, nous avons dit clairement que l'institution qui sera chargée de la protection de l'atmosphère devra disposer de pouvoirs étendus et que les décisions devront y être prises à une large majorité. Le consensus est parfois trop long à obtenir.





Est-il concevable qu'une instance internationale puisse imposer sa volonté à des grandes puissances ?

— Il n'est pas interdit de l'espérer. Si une puissance refuse de se plier à la décision d'une vaste majorité de nations sur ce qui touche à la santé des populations, ou concerne des valeurs humaines fondamentales, la communauté internationale a certainement les moyens de la ramener à la raison. Et si, dans le monde entier, on est fermement décidé à faire quelque chose, je ne vois pas comment, tout puissant que vous soyez, vous pouvez vous y opposer.

On n'applique pas les mêmes règles partout et ce qui est considéré dangereux chez les uns ne l'est pas forcément pour les autres.

— C'est vrai. Nous avons donc bien besoin d'une autorité qui tranche ce genre de discussion. Prenez les déchets toxiques. Il faut que quelqu'un puisse soutenir le point de vue général de la science sur l'ampleur du danger de contamination. Il ne suffit pas que chaque pays décide de sa propre position.

Mais même sur des questions aussi épineuses que la couche d'ozone, on lit des articles contradictoires qui, tous, font autorité. Certains affirment que la situation est très grave ou qu'elle est en passe de le devenir, d'autres soutiennent qu'il n'y a rien à craindre. Les hommes de science ne sont pas toujours d'accord entre eux.

— C'est vrai. Car la communauté scientifique internationale est très diversifiée. Mais il suffit de s'adresser aux meilleurs savants et aux plus grands centres de recherche du monde pour se faire une idée de ce qui est généralement admis au plus haut niveau. J'ai eu ce problème en Norvège, dans les années 70, quand un professeur s'est dressé contre le gouvernement, qui cherchait alors à combattre les pluies acides et à trouver un terrain d'entente sur la question de la pollution par le dioxyde de soufre. Les pluies acides étaient communément considérées comme dangereuses et on pensait que la mort des truites et des saumons des lacs norvégiens n'était que le premier indice d'un mal dévastateur qui ne tarderait pas à s'étendre aux forêts. J'étais intimement persuadée de la justesse de cette thèse. La lecture attentive des rapports scientifiques me donna la conviction que mon action politique allait dans le bon sens. Mais ce professeur se répandait dans toute la presse et je dus m'accrocher pour lutter à la fois contre lui et contre la pollution ! Dix ans plus tard, il se rendait à l'évidence et mettait une sourdine à ses critiques.

Pensez-vous que le système des Nations Unies est à même d'introduire les changements nécessaires ?

— C'est là un système qui, je le pense, repose sur le genre de principes auxquels je crois, et dont l'ascendant s'est renforcé avec le temps. Il me semble qu'en ces années 90, la cause de la coopération multilatérale est plus forte que jamais. L'Organisation des Nations Unies a fait du beau travail, mais



— Ce sentiment, que je comprends très bien, est en effet fort répandu dans le monde en développement. Il faut absolument que l'Europe de l'Ouest, les Etats-Unis et le Japon y augmentent leurs investissements. Nous en avons les moyens. L'aide américaine en Europe après la Seconde Guerre mondiale était bien supérieure à ce qu'est actuellement l'aide aux pays en développement. Qu'est-ce qui empêche, aujourd'hui en 1990, que les pays riches doublent ou triplent la faible part de leur produit national brut qu'ils consacrent à l'aide au développement ? L'argument écologique est à cet égard le plus puissant qui soit. Sans compter qu'il n'y a pas une minute à perdre. En misant sur l'avenir, nous donnons un coup de fouet à la croissance économique et nous améliorons aussi la qualité de la vie.

A l'Est comme dans le tiers monde, on se dit souvent : « si l'Occident a pu s'industrialiser sans trop se soucier de la pollution, pourquoi pas nous ? Faisons comme lui, et puis nous verrons bien. » Or, ce raisonnement est mauvais pour tout le monde. Cette obsession de l'industrialisation, peut-elle se reporter sur des technologies nouvelles, ou même de nouvelles formes de développement ?

— Bien évidemment. L'informatique, les communications, les autres techniques nouvelles, autorisent désormais une très grande décentralisation. Nous pouvons créer des entreprises plus petites, moins polluantes, dans les secteurs manufacturiers et les services, dont les activités présentent moins

ne s'est pas montrée à la hauteur des espérances de ceux qui l'ont fondée en 1945. Je ne pense pourtant pas qu'il faille repartir à zéro : il suffit de revoir les institutions existantes, de mieux les intégrer, d'accroître leurs moyens et leur autorité. Je dirai cependant que le système des Nations Unies souffre actuellement d'un trop grand morcellement. Sa vision n'est pas assez cohérente, son action est trop fragmentée.

Avec les bouleversements que connaît le monde actuellement, pensez-vous que l'on pourra poursuivre cette course effrénée à l'industrialisation ? Prenez les pays d'Europe de l'Est, qui trouvent leur développement économique insuffisant et souhaitent s'industrialiser davantage.

— On peut parfaitement jeter les bases d'un développement durable en Europe de l'Est si on y fait de bons choix en matière de développement industriel. Pourquoi ne pas y investir dans le nettoyage de la pollution et stimuler la croissance économique en créant de nouvelles industries ? C'est ce que l'Europe occidentale devrait faire — canaliser les investissements vers les secteurs qui en ont le plus besoin. Toute l'économie européenne en profiterait.

Faut-il craindre que l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon portent toute leur attention sur l'Europe de l'Est et se détournent de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine ?



*Les pays riches,
qui polluent le monde
depuis cinquante ans,
doivent donner aux pays
du tiers monde
les moyens matériels et
techniques d'éviter
la pollution, tout en
garantissant leur
développement économique
et social.*

Page de gauche, les bombes aérosols aux C.F.C. (chlorofluorocarbures), un des principaux polluants de l'air, contribuent à diminuer la couche d'ozone de la Terre. Ci-dessous, stockage de gaz toxique aux Etats-Unis.



d'inconvénients que les industries lourdes traditionnelles. Grâce à ces nouvelles techniques et aux économies d'énergie, nous pourrions bénéficier des avantages du développement économique et social sans en subir les conséquences les plus néfastes.

Mais cela n'ira pas sans un grand mouvement d'opinion. Croyez-vous que cette évolution serait favorisée par un désarmement qui dégagerait des ressources, aussi bien humaines que financières ? Y songe-t-on vraiment dans les cercles dirigeants ?

— Oui, je le crois. On en parle dans presque toute l'Europe occidentale, ainsi qu'aux Etats-Unis. Ces pays ont conclu des traités prévoyant, pour les dix ans à venir, une réduction de la pollution qui sera très onéreuse à mettre en œuvre. Le seul moyen d'en absorber le coût est de réduire les dépenses militaires. Il y aura, dans les années 90, de grandes chances à saisir.

Quel est à votre avis, le rôle de la culture dans cette évolution ?

— Il est intéressant de noter comme le vocabulaire a changé. On n'avait jadis que le mot de « développement » à la bouche. Puis on s'est mis à parler de culture, d'environnement, de droits de l'homme... Des mots que l'on n'aimait pas trop entendre dans certains pays, il y a encore vingt ans. Aujourd'hui, ils s'imposent partout. C'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui est en vogue. Je me souviens qu'il fut un temps, dans mon pays, où l'on s'efforçait de développer la politique culturelle. Il n'était plus question que de cela. Le mot culture revenait sans cesse et à tout propos. Puis, il fut supplanté par l'environnement. Culture et environnement désignent deux valeurs essentiellement humaines, qui sortent du champ de l'économie pure. A bien y regarder, ce sont deux notions complémentaires. L'environnement occupe aujourd'hui les esprits sur tous les continents, mais il est évident que la culture en fait partie, enrichit sa compréhension. On ne peut pas les dissocier.

Recouvrent-ils exactement les mêmes choses ?

— Pas exactement, mais on a souvent tendance à élargir la définition des mots. Celle que l'Unesco accorde à la culture, par exemple, est si vaste qu'elle englobe pratiquement toute l'activité humaine. L'Organisation mondiale de la santé en fait autant dans son domaine, car elle s'est aperçue que la santé des populations était tributaire d'une infinité de facteurs. L'éducation relève certes de la culture, mais sans éducation il n'y a pas de santé. Sans éducation ni santé, il est inutile de parler de droits de l'homme ou de songer au développement. Toutes ces notions sont liées dans la mesure où elles trouvent leur source dans les valeurs et les droits de la personne humaine. ■



le Propagateur

le Voyageur

l'Esprit de la Patrie

le Furet

le Courrier

Messieurs de l'Assemblée

le Moniteur

le Citoyen

le Peuple

le Duché

le Bulletin des Citoyens

DÉPUIS l'aube des temps jusqu'à une époque historique récente, dans la plupart des sociétés le savoir aura été perçu comme un privilège, lié à une fonction de pouvoir — celle des rois, des prêtres, des mandarins, des sorciers. Et la transmission de ce savoir d'une génération à l'autre, quand elle n'était pas orale et personnalisée, passait par la rédaction de textes ésotériques ou codés, qui ne livraient leur secret qu'à des initiés et qui, couchés sur des peaux, des papyrus, des parchemins précieux, étaient enfermés dans des coffres gardés comme des trésors.

On raconte qu'un roi de Perse, jadis, perdit le sommeil lorsqu'il apprit que le roi d'une contrée indienne voisine avait fait mettre par écrit, et placer sous surveillance constante, un recueil de contes dont on disait qu'il résumait toute la sagesse de son peuple. Il chargea l'un de ses conseillers les plus proches de la mission de lui procurer, coûte que coûte, une copie de l'ouvrage. Le conseiller dut y consacrer de longues années de sa vie, le temps de s'introduire dans la cour du roi indien, de gagner sa confiance, de séduire certains de ses proches, d'en soudoyer d'autres, pour finalement parvenir jusqu'au fameux manuscrit, et en faire une copie fidèle.

Ainsi l'information ne circulait-elle, en règle générale, qu'à travers les canaux les plus confidentiels. Et quand elle en sortait, c'était surtout par effraction. De nombreuses légendes ne glorifient-elles pas ces héros qui ont su braver les pires dangers pour s'emparer d'une mystérieuse formule, d'une vérité cachée ? Effractions, aussi, que ces rares parenthèses de l'Histoire, où le savoir a pu circuler hors des allées secrètes du pouvoir — pour rayonner dans une cité, voire dans une région tout entière, et faire l'objet de débats ouverts entre philosophes et savants.

Il y aura toujours eu, en tout cas, un lien intime entre la circulation des connaissances, l'émancipation des esprits et la démocratisation de la vie publique. Ce qui est nouveau, c'est que les parenthèses d'hier sont devenues la règle d'aujourd'hui. La circulation de l'information répond maintenant à un besoin que l'on ressent, partout, comme irrépissible.

Est-ce à dire que le savoir a cessé d'être source de pouvoir ? Certes non. Mais les progrès des sciences et des techniques de la communication, conjugués à l'exigence universelle de liberté et aiguillonnés par l'alphabétisation — qui élargit constamment la demande d'information — exercent une pression croissante dans le sens de l'ouverture et du partage. De plus en plus de connaissances atteignent de plus en plus de gens. Et les différents pouvoirs — économiques, académiques, politiques, militaires — ne se perpétuent qu'en détenant des savoirs de plus en plus pointus, qu'ils peuvent garder secrets de moins en moins longtemps.

La circulation de l'information élargit donc sans cesse le cercle des citoyens capables de choisir, comme des choix qui leur sont effectivement offerts. Et elle complique, toujours davantage, la tâche de ceux qui voudraient faire ces choix à leur place. C'est pourquoi la liberté d'informer, indissociable de la liberté tout court, est devenue un impératif catégorique. Et c'est pourquoi l'Unesco, qui a pour mandat de promouvoir, place au premier rang de ses priorités l'obligation de soutenir tous les efforts visant à multiplier et à élargir les circuits par où cette liberté peut s'exprimer. Ainsi qu'à résoudre les inévitables dilemmes que suscite son propre développement.

Le journaliste et

par Jean Lacouture



sa conscience



D'AUTRES corps de métier ont suscité des sarcasmes plus cruels : ni Diafoirus, ni Matamore, ni Nucingen ne sont des caricatures de journalistes. Mais si les métiers de l'information secrètent, dans l'opinion publique, une hargne moins vengeresse que la médecine charlatanesque, le militarisme niais ou la banque oppressive, ils font naître une gamme de sentiments où le dédain ne le cède qu'à la suspicion.

Légèreté, compromission : le monde n'avait pas attendu *Bel-Ami* de Maupassant pour faire peu de cas de cette engeance qui ne cesse de surenchérir dans l'horreur que pour s'aplatir devant les manipulateurs du pouvoir. De récents sondages en témoignent : le public ne fait guère de crédit aux journalistes, auxquels il reproche contradictoirement de s'immiscer indûment dans la vie de leurs contemporains et de se faire les complices plus ou moins conscients, et plus ou moins désintéressés, des pouvoirs publics.

La raison en est-elle que le journaliste est à ce point confondu avec la technique qui le porte, et chaque jour davantage, qu'il en vient à perdre, aux yeux du public, sa densité humaine ? Que les images, les rythmes, la passion de l'instantané réduisent tout aux chiffres et performances, aux « chronos » et à la « projection » ? Non, bien sûr. L'homme de communication n'a pas attendu les caméras-bretelles ni les micros-cravate pour être instrumentalisé par la société où il opère. Peu de métiers absorbent davantage le praticien que celui-ci. Au point que s'adressant naguère à un journaliste dont il venait de lire l'autobiographie, André Malraux lui écrivait à peu près : « Que ne vous intéressez-vous à vous-même ? »

Le journaliste, avant de s'affirmer comme le reporter d'« Antenne III » ou l'éditorialiste du *Petit Cévenol*, est un homme de son temps, issu d'un milieu social, doté d'une formation intellectuelle et surgi d'une histoire — dût-il avoir oublié

L'ombre et l'envol (1987), collage du peintre japonais Yamada.

ceci ou cela. C'est un animal doté d'une conscience qu'aucun refoulement ne maîtrise tout à fait, ni aucun patron de presse, ni aucune idéologie dominante, ni aucune complicité de bande.

C'est aussi un individu en proie à une double paranoïa : celle de l'acteur qui vit sur les planches, et celle de l'auteur que les mots qu'il a jetés en pâture à la multitude transforment chaque jour en un autre. Car s'il est difficile de vivre constamment sous le regard d'autrui, il est plus difficile encore de vivre sous des regards par vous transformés, et en un sens dont l'évidence a cessé de se manifester à vous, sinon à eux...

C'est dans ce mécanisme de transparences contradictoires que se déroule l'opération journalistique, aussi propre à stimuler l'ego de l'opérateur qu'à le morfondre, et qui crée entre le producteur et le consommateur des rapports grisants et pervers, dont on s'étonne qu'ils puissent se perpétuer une vie durant, à travers guerre et paix, « révélations » et démentis, sensation et dérision.

Que Mme Sarah Bernhardt ait pu jouer pendant un demi-siècle *Phèdre* ou *L'Aiglon* peut étonner, non stupéfier. Mais que tel grand éditorialiste, tel trappeur de nouvelles ait pu, sans changer de masque, ni passer de frontière, ni modifier son pseudonyme, affronter le même lectorat, des clairons de la Marne au *pronunciamento* algérien, voilà qui donne une fière idée de l'épaisseur de l'épiderme chez certains membres de la tribu des polygraphes.

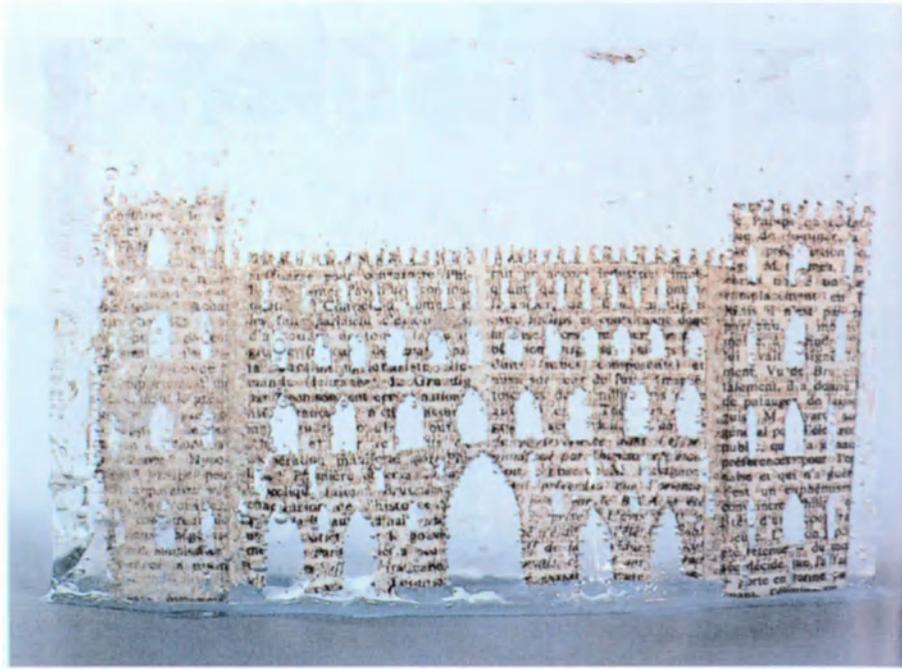
Les mille soleils d'Hiroshima

Le débat que le journaliste mène avec sa conscience est âpre, et multiple, d'autant plus que son métier est plus flou, et doté de moins de règles, et pourvu d'une déontologie plus flottante que beaucoup d'autres...

Les médecins connaissent certes, et depuis l'évolution des connaissances et des lois, de cruelles incertitudes — dont mille enquêtes, témoignages et débats ne cessent de rendre compte. Les avocats ne sont guère en reste, ni les chercheurs et leurs manipulations biologiques ou leurs armes absolues, ni les utilisateurs militaires de ces engins. Mais enfin, les uns et les autres ont leur serment d'Hippocrate, leur barreau, leurs conventions de Genève. Les journalistes, rien.

Il n'est pas absurde de comparer leur condition à celle d'un missile téléguidé qui ignorerait aussi bien la nature de la mission que l'orientation du pilote et qui serait programmé de telle façon qu'il ne soit pointé ni en direction de la terre, pour éviter les accidents, ni en direction de la mer, pour prévenir la pollution. A partir de ces données, le journaliste est un être libre et responsable, auquel il ne reste qu'à faire pour le mieux en vue d'éclairer ses contemporains sans pour autant faire exploser les mille soleils d'Hiroshima.

En apparence, l'objectif est clair, autant que le serment d'Hippocrate : dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité, comme le témoin devant



le tribunal. Mais à ce témoin, le président du jury ne demande que la vérité qui lui a été humainement perceptible, celle qu'il a pu appréhender en un certain lieu, à une certaine heure, relativement à certaines personnes. Au journaliste est demandée une vérité plus ample, complexe, démultipliée.

En rentrant de déportation, Léon Blum, qui avait été longtemps journaliste, déclarait devant ses camarades qu'il savait désormais que la règle d'or de ce métier n'était pas « de ne dire que la vérité, ce qui est simple, mais de dire toute la vérité, ce qui est bien plus difficile ». Bien. Mais qu'est-ce que « toute la vérité », dans la mesure d'ailleurs où il est possible de définir « rien que la vérité » ?

La révolution roumaine de décembre 1989 vient de poser, de crier ce type de problème avec une violence suffocante. On sait à quel point la « vérité » fut, en l'occurrence, malmenée, et sous sa forme apparemment la plus simple, celle des chiffres. L'intoxication qui a fait dérailler une grande partie des médias internationaux a donné lieu aux analyses les plus fines — notamment celle de Jean-Claude Guillebaud qui a su saluer l'admirable retenue d'une journaliste belge, Colette Braekman, osant publier ces mots en apparence infamants : « Je n'ai rien vu à Timisoara ! »

« Je n'ai rien vu » ne signifie certes pas « il ne s'est rien passé ». Mais c'est à partir de cette formule anathème à tout professionnel de la communication, et qui devrait pourtant être enseignée comme un modèle absolu dans toutes les écoles de journalisme, que se définit et s'exerce la conscience journalistique, le rapport entre le vrai et le vu, le vérifiable et le vérifié — antithèse et synonyme à la fois du « toute la vérité » de Blum : toute cette ration de vérité que vous pouvez appréhender.

L'interrogation du journaliste ne porte pas seulement sur la part de vérité qui lui est accessible, mais aussi sur les méthodes pour y parvenir, et sur la divulgation qui peut être faite.

Le journalisme dit d'« investigation » est à

JEAN LACOUTURE, journaliste et écrivain français, a été notamment rédacteur diplomatique à *Combat* (1950-51), correspondant de *France-Soir* en Egypte (1954-56), chef du service outre-mer puis grand reporter au *Monde* (1957-75). Il est l'auteur, entre autres ouvrages, de grandes biographies, en particulier *De Gaulle* (3 tomes, Seuil, Paris 1984-86) et *Champollion, une vie de lumières* (Grasset, Paris 1988). Il a donné un entretien sur Champollion au *Courrier*, dans le numéro d'octobre 1989 (« Images de l'autre au cinéma »).



A gauche, *Le palais* (1983) et, ci-dessus, *Palace* (1983), deux photographies en couleur de l'artiste français Patrick Tosani. Ci-dessous, une scène de *All the President's Men* (Les Hommes du président, 1976), un film d'Alan Pakula sur l'affaire du Watergate. Dustin Hoffman (au centre) y tient le rôle de l'un des deux journalistes ayant conduit l'enquête.

l'ordre du jour. Il est entendu aujourd'hui que tous les coups sont permis. Le traitement par deux grands journalistes du *Washington Post* de l'affaire du Watergate a donné ses lettres de noblesse à un type d'enquête comparable à celle que pratiquent la police et les services spéciaux à l'encontre des terroristes ou des trafiquants de drogue.

S'insurger contre ce modèle ou le mettre en question, ne peut être le fait que d'un ancien combattant cacochyme, d'un reporter formé par les Petites sœurs des pauvres. L'idée que je me suis faite de ce métier me détourne d'un certain type de procédures, de certaines interpellations déguil-

sées, et je suis de ceux qui pensent que le journalisme obéit à d'autres règles que la police et le contre-espionnage. Peut-être ai-je tort.

Mais c'est la pratique de la rétention de l'information qui défie le plus rudement la conscience de l'informateur professionnel. Pour en avoir usé (et l'avoir reconnu...) à propos des guerres d'Algérie et du Vietnam, pour avoir cru pouvoir tracer une frontière entre le communicable et l'indicible, pour m'être érigé en gardien d'« intérêts supérieurs » à l'information, ceux de causes tenues pour « justes », je me suis attiré de rudes remontrances. Méritées, à coup sûr, surtout si elles émanaient de personnages n'ayant jamais pratiqué, à d'autres usages, de manipulations systématiques, et pudiquement dissimulées.

La loi est claire : « rien que la vérité, toute la vérité ». mais il faut la compléter par la devise que le *New York Times* arbore en manchette : « All the news that's fit to print », toutes les nouvelles dignes d'être imprimées. Ce qui exclut les indignes — c'est-à-dire toute une espèce de journalisme et, dans le plus noble, ce dont la divulgation porte indûment atteinte à la vie ou l'honorabilité de personnes humaines dont l'indignité n'a pas été établie.

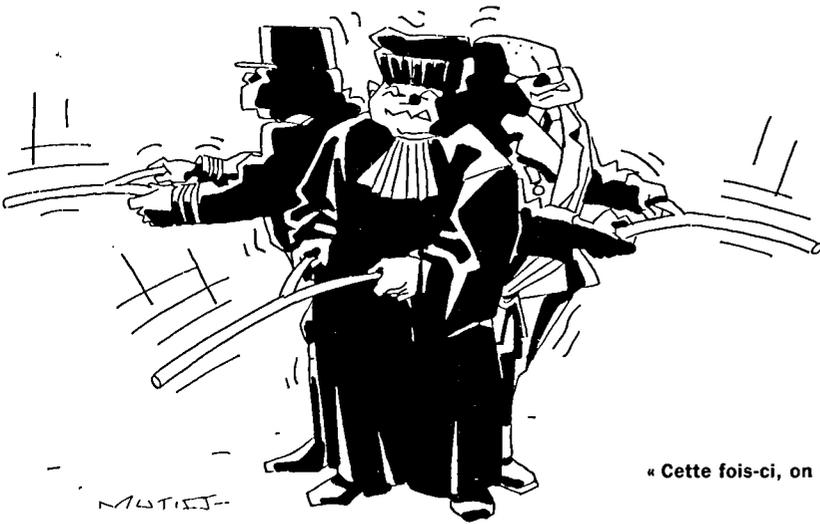
Connaissant ces règles, le journaliste constatera que son problème majeur n'a pas trait à l'acquisition mais à la diffusion de sa part de vérité, dans ce rapport à établir entre ce qu'il ingurgite de la meilleure foi du monde, où abondent les scories et les faux-semblants, et ce qu'il régurgite. La frontière, entre les deux, est insaisissable, et mouvante. Le filtre, de ceci à cela, est sa conscience, seule. ■



Les journalistes considèrent qu'il est de leur devoir de ne pas révéler la source de leurs informations, lorsqu'elle est confidentielle. Mais leur en reconnaît-on le droit ?

Le secret des sources

par Patricia Wilhelm



« **G**ARDER le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement », telle est la septième des règles énoncées par la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes, adoptée en 1972 par la Fédération internationale des journalistes. Ce devoir — car du point de vue déontologique, il s'agit bien d'une obligation du journaliste envers ses informateurs — doit être mis en parallèle avec le premier des droits formulés dans la Déclaration : « Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources de l'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des affaires publiques ou privées ne peut, en ce cas, être opposé au journaliste que par exception et en vertu de motifs clairement exprimés ».

Un droit ou une obligation ?

Dans la plupart des pays, les journalistes doivent se battre pour obtenir des autorités la reconnaissance de leur droit à ne pas divulguer la source de leur information — lorsqu'elle est confidentielle —, alors que, du point de vue de l'éthique professionnelle, les journalistes considèrent qu'il s'agit en fait pour eux d'un devoir. Devoir envers leurs informateurs (leurs sources), comme corollaire de leur devoir général de fournir au public

une information collectée librement et sans entraves.

Les journalistes s'imposent donc le devoir, quelle qu'en puissent être les conséquences pour eux-mêmes, de ne pas révéler l'identité de leur informateur, ni de permettre son identification. On sait, en effet, que les sources d'information autres qu'officielles risquent, par crainte de représailles, de se tarir si elles ne sont pas assurées de l'anonymat. Or, s'ils ne disposaient plus que d'informations officielles, les journalistes se verraient réduits au rôle de porte-parole, une conception de la liberté de la presse qui n'aurait plus grand chose à voir avec le droit du public à l'information.

Si ce devoir est revendiqué comme un droit, c'est que la plupart des législations nationales ne prévoient pas (en faveur des journalistes) d'exception à l'obligation faite à tout citoyen de témoigner en justice lorsqu'il en est sommé. En d'autres termes, les journalistes sont souvent confrontés à cet inconfortable dilemme : d'un côté, ils s'engagent à une discrétion absolue envers leurs informateurs, de l'autre, les autorités leur en refusent le droit.

Le droit du public à l'information

Pourtant, les pays signataires de la Déclaration des droits de l'homme reconnaissent à l'article 19 que : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. » Cependant, on constate que ce droit n'est pas jugé prioritaire par les autorités ou les tribunaux lorsqu'il entre en conflit avec d'autres droits — collectifs, tels que la sécurité de l'Etat, l'administration de la justice, ou individuels, comme la

PATRICIA WILHELM, avocate belge, est secrétaire nationale de l'Association des journalistes belges. Elle a publié notamment *Protection of Sources : an International review of Journalistic and Legal Practice* (La protection des sources : une enquête internationale sur la pratique journalistique et juridique), The Norwegian Institute of Journalism, Fredrikstad 1988.



En pleine action, le reporter-photographe Russell Price (Nick Nolte), héros de *Under Fire* (1983). Ce film du réalisateur américain Roger Spottiswoode pose le problème moral et politique du rôle des reporters. Ci-contre, affiche de Rostgaard (détail) pour un festival cinématographique cubain (1969).

protection de la vie privée, dans le cas d'un procès en diffamation par exemple.

Ceci nous amène à deux conclusions :

D'abord, quand les journalistes revendiquent le droit à la protection de leurs sources, ils ne revendiquent pas un privilège pour eux-mêmes, pas plus qu'ils ne prétendent être les seuls bénéficiaires de la liberté de la presse et de la circulation de l'information. Ils ne sont que des intermédiaires professionnels de l'information. La protection de leurs sources est un attribut essentiel du droit collectif du public à l'information ; ce dernier est donc le véritable bénéficiaire du secret.

Ensuite, le droit à la liberté d'opinion et d'expression, ainsi qu'à la libre circulation de l'information, est un droit fondamental, au même titre que les autres droits de l'homme. En cas de conflit entre eux, il convient de rappeler que le droit à l'information concerne la collectivité dans son ensemble ; il n'y a donc aucune raison de le considérer comme un droit de « seconde catégorie », bien au contraire.

Les atteintes au secret

Est-il nécessaire de prévoir une loi spécifique pour garantir aux journalistes la protection de leurs sources ? A première vue, il suffirait d'une disposition qui les dispense de témoigner en justice

lorsque la loi impose cette obligation à tous les citoyens.

Mais les autorités, judiciaires principalement, ont bien d'autres moyens de contraindre le journaliste à révéler ses sources. Il peut être convoqué, dans le cadre d'une enquête judiciaire, par la police ou devant une commission parlementaire ; il peut être appelé à témoigner devant un tribunal ; la justice peut ordonner des perquisitions et des saisies à son domicile ou dans les locaux de son entreprise de presse ; ses conversations téléphoniques peuvent être surveillées ou écoutées ; il peut être poursuivi, voire arrêté, comme l'auteur ou le complice d'un crime ou d'un délit ; il peut enfin être accusé de complicité dans la violation du secret professionnel par un fonctionnaire, de vol de documents officiels ou de recel de documents volés.

Dans un procès en diffamation, le journaliste, mis devant l'obligation de prouver la véracité de ce qu'il a dit ou écrit, devra souvent choisir entre dévoiler la source de ses informations pour se disculper ou, comme le lui impose la déontologie de sa profession, se taire... et se laisser condamner !

Une législation protectrice, si bonne soit-elle,

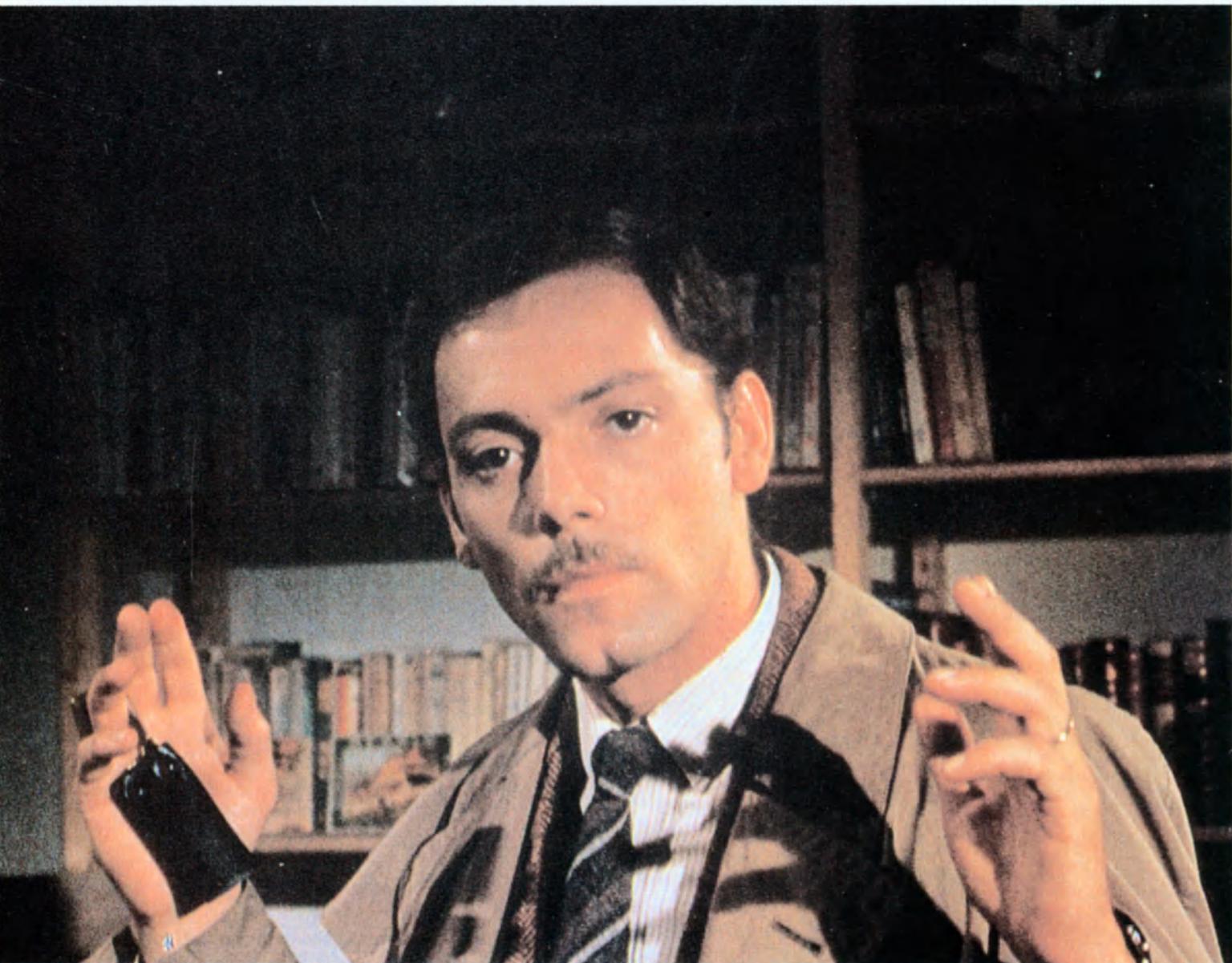
ne suffit donc pas à garantir la libre collecte de l'information. On peut toujours contourner la loi et user à l'encontre du journaliste de moyens de pression et d'intimidation.

C'est pourquoi il est fondamental que les principes de la liberté d'expression, de la liberté de la presse et du droit du public à l'information entrent dans les mœurs en même temps que dans la législation. C'est d'une volonté politique — au sens le plus large — que la liberté de presse a besoin pour être autre chose qu'un vœu pieux.

Journalistes, éditeurs et syndicats ont un rôle à jouer dans la campagne de sensibilisation de leurs confrères, du public, des pouvoirs. La prise de conscience de l'importance de la question de la protection des sources, comme corollaire de la liberté de l'information, est un complément indispensable à une législation sur le sujet.

Une loi sur la protection des sources

Des dispositions législatives existantes, notamment en Autriche et en Suède, on peut dégager quelques principes essentiels susceptibles de guider



Otra narco-masacre

Decenas de víctimas y centenares de heridos en atentado con 500 kilos de dinamita gelatinosa frente a las instalaciones del DAS, en Bogotá. Destruídas varias edificaciones del sector de Paloquemao. Cuantiosas pérdidas materiales.

BOGOTÁ
En lo que constituyó el más grave atentado terrorista que se haya registrado en el país a través de toda su historia, 41 personas perdieron la vida y más de 300 resultaron heridas al estallar un carro-bomba frente al ala oriental del edificio que sirve de sede al Departamento Administrativo de Seguridad, localizado en la carrera 27 entre calles 17 y 18 de Bogotá.

Según expertos en explosivos tanto de la misma institución como de la Policía Nacional y del Cuerpo Técnico de Policía Judicial, la carga estaba compuesta por no menos de media tonelada de dinamita gelatinosa al 90%, lo que explica la tremenda devastación que causó tanto en el edificio del Das como en inmuebles situados a 8 cuadras a la redonda, y el cráter de 3,80 metros de profundidad, 13,60 de largo y 11,60 de ancho que quedó en el sitio en donde se produjo la explosión.

(Continúa en la página 13-A)



Panorama de muerte y destrucción frente a las instalaciones del DAS, en el sector de Paloquemao, en Bogotá.

"Con fe, valor y firmeza, pongámonos de pie para defender la Patria", insta Barco. Maza demanda solidaridad ciudadana.

BOGOTÁ

En mensaje televisado desde Tokio, Japón, el presidente Barco repudió el atentado dinamitero contra las instalaciones del DAS e instó a los colombianos a que "con fe, valor y firmeza pongámonos de pie para defender la Patria".

El jefe del estado advirtió, igualmente, que la democracia colombiana se encuentra amenazada por los violentos y que el gobierno seguirá en la lucha contra el narcotráfico para impedir que el país calga bajo una tiranía sangrienta.

ACCION DE NARCOS.— Tras el atentado contra las dependencias de la entidad a su cargo, el general Miguel Maza Márquez afirmó que el mismo se trata de una nueva acción promovida por las mafias organizadas del narcotráfico contra el pueblo colombiano.

VALEROSA ACTITUD.— Al término de un Consejo de Ministros que fue convocada en forma extraordinaria para analizar los graves hechos de orden público que azotan al país, los miembros del Gabinete expedieron un comunicado en el que respaldan la valerosa posición adoptada por el gobierno del presidente Barco.

(Véase página 12-A)

Ci-dessus, première page d'un grand quotidien de Colombie dénonçant en 1989 les méfaits des trafiquants de la drogue. Cible de la mafia qu'il a osé défier, El Espectador a été l'objet d'attentats et plusieurs de ses journalistes ont été assassinés. Ci-contre, dans Mille milliards de dollars (1981), film du réalisateur français Henri Verneuil, le journaliste Paul Kerjean (Patrick Dewaere) va jusqu'au bout d'une enquête dangereuse.

l'élaboration de lois offrant des garanties maximales aux sources confidentielles d'information.

La loi autrichienne (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1982) permet aux journalistes de refuser de témoigner en justice ou, dans le cadre d'une procédure administrative, de répondre à des questions concernant l'identité de l'auteur ou de la source d'une information. Ce droit est étendu à l'éditeur, ainsi qu'à tous les travailleurs des médias, de l'employé à l'imprimeur, dans tous les domaines : presse écrite, radio, télévision, agences de presse et même médias électroniques.

La loi suédoise offre le même type de protection, mais au lieu d'un droit, c'est une obligation au silence qu'elle impose aux journalistes et autres travailleurs des médias afin de protéger l'anonymat des informateurs. Elle double cette obligation d'une interdiction générale d'enquêter sur la source d'une information. Toute infraction est sanctionnée par le droit pénal.

La loi autrichienne renforce la protection des sources d'une interdiction générale de perquisitionner, non seulement dans les salles de rédaction mais dans tous les locaux des entreprises de presse (y compris l'imprimerie et les services d'expédition), et de saisir le matériel rédactionnel

— articles, photos, films, enregistrements sonores ou matériel électronique. Cette garantie s'étend également au domicile des journalistes et des autres collaborateurs des entreprises de presse.

En résumé, il est important qu'une loi sur la protection des sources d'information s'applique :

- à tous les médias : journaux, périodiques, radio, télévision, agences de presse, médias électronique ;
- à tous les supports matériels de l'information : articles, photos, films, vidéos, bandes magnétiques, matériel informatique ;
- à toutes les personnes impliquées dans la production de l'information : éditeurs, journalistes, cadres, employés, techniciens, imprimeurs.

Elle doit s'accompagner d'une interdiction de perquisitionner et de procéder à des saisies dans les locaux des entreprises de presse ou au domicile des journalistes et des autres personnes impliquées dans la production des médias.

Mais surtout, il faut absolument que les autorités, principalement judiciaires, reconnaissent que la libre circulation de l'information, ce dernier né des droits de l'homme, est une des bases du système démocratique et que le libre accès à toutes les sources d'information en est une des conditions.

Les abus
de la presse
à scandale :
une menace
pour la liberté
d'information

Aux frontières de la vie privée

par Jonathan Fenby



UNE information, c'est quelque chose que quelqu'un, quelque part, ne souhaite pas voir publier ou diffuser. Si les informations qui paraissent au jour le jour sont rarement de nature à ôter le sommeil à qui que ce soit, cette définition contient néanmoins une bonne part de vérité. Ce sont généralement les événements exceptionnels qui font les grands titres des journaux, des radios : c'est l'avion qui s'écrase et non les milliers de vols qui arrivent à bon port, les revirements d'un homme politique plutôt que la fidélité à un programme de gouvernement, une récolte particulièrement bonne ou mauvaise plutôt qu'une récolte ordinaire. Et vous trouverez toujours quelqu'un qui aurait préféré éviter le battage fait autour de tels événements, parce que ce battage est pour lui une source d'embarras au plan politique ou commercial, ou encore cause de chagrin ou de désarroi personnel.

L'appétit des médias pour tout ce qui est nouveau ou sensationnel leur a valu de nombreuses critiques. On a notamment beaucoup reproché aux médias occidentaux de privilégier les « mauvaises nouvelles » à propos de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique latine. C'est pourtant inévitable, si l'on considère que les organes de presse et d'information sont avant tout un service public ; les nouvelles qu'ils diffusent ne se propagent pas dans le vide, mais dans un public donné. Si nobles que soient ses principes et remarquable son style, un journal sans lecteurs n'a pas de raison d'être.

Certes, le marché n'est pas tout, mais un organe de presse indépendant et rentable, comme on en voit dans les pays démocratiques, ne peut s'affranchir des lois de ce marché. Sans clientèle, il se transformerait en un instrument de propagande au service d'un commanditaire qui déciderait autoritairement de son contenu. Or, cette clientèle, c'est évident, s'intéresse surtout à ce qui est exceptionnel, nouveau et sensationnel.

Qu'on le veuille ou non, une catastrophe aérienne est plus passionnante que des milliers d'atterrissages sans histoires, et les journalistes vont au-devant de ce penchant très humain. Certes, leurs rôles sont multiples — commentateurs, analystes, observateurs, guides culturels, écrivains, humoristes même. Mais leur mission



Le troisième œil.

première est de découvrir et de faire connaître des nouvelles intéressantes ou utiles pour le public. Pour y réussir, ils doivent bénéficier d'un contexte politique et social qui reconnaît en la libre diffusion de l'information un service public — et non une faveur concédée, à contre-cœur, à des médias qui acceptent de se plier aux normes édictées par les autorités de leur pays.

Celles-ci peuvent juger une telle liberté difficile à supporter dans la pratique, même si elles sont prêtes à y souscrire en théorie. Les détenteurs du pouvoir trouvent en général déplaisant de voir leurs échecs, leurs méfaits ou leurs complots étalés au grand jour. Leur propension, compréhensible, bien que regrettable, à toujours vouloir limiter la liberté de mouvement des médias est exacerbée, dans certains pays démocratiques, par les rapports difficiles qu'ont les journalistes de la presse écrite et audio-visuelle avec les politiciens, hommes d'affaires, hauts fonctionnaires et autres personnages influents.

Ces journalistes fureteurs, toujours prompts à dénoncer les abus de pouvoir, sont une gêne permanente pour ceux qui préfèrent gérer les affaires publiques à l'abri des regards trop indiscrets. Ajoutez à cela leurs fonctions de critiques et de commentateurs, et les tensions qu'ils suscitent deviennent inévitables, pour peu qu'ils jouent correctement le rôle qui leur est dévolu dans une société ouverte.

Conscients de la nécessité de protéger les médias, quelques pays ont inscrit la liberté de la presse dans leur constitution. D'autres ont adhéré aux conventions internationales garantissant cette liberté. Cela n'empêche pas les médias de se retrouver de temps en temps en mauvaise posture, face aux autorités ou à la justice : le contraire serait étonnant, vu la nature de leurs rapports et la tendance des médias à toujours pousser cette liberté jusqu'à ses limites les plus extrêmes. Mais dans l'ensemble, sur le plan des principes tout du moins, la situation est relativement claire.

Les indiscretions de la presse

Chez nous, au Royaume-Uni, règne par contre une confusion qui recèle un certain nombre de dangers pour la liberté de la presse. Par exemple, aucun texte de loi ne garantit la liberté d'expression. Ainsi, dans de récentes affaires judiciaires, on a vu des organes de presse amenés à plaider en défense pour la liberté d'informer, contre une accusation qui, refusant de diffuser certains faits, n'était même pas tenue de justifier son refus.

Dans de telles affaires, la notion de service public ne pèse pas forcément très lourd. Ces dernières années, deux journalistes se sont vus infliger des amendes pour n'avoir pas voulu dévoiler la source de leurs informations. Une nouvelle loi sur le secret d'Etat interdit désormais aux

Page de gauche, en 1936, Edouard VIII, roi de Grande-Bretagne, abdique et devient le duc de Windsor. Chassé des abords du château où réside le duc, un reporter-photographe « tape » un article sur sa machine portable.

fonctionnaires qui divulguent des renseignements d'invoquer à leur décharge l'argument de l'intérêt public. Le gouvernement vient de décréter qu'une interdiction, récemment prononcée par un tribunal à l'encontre de deux journaux, devait s'étendre à toute la presse pour le même type d'informations. Il devient donc désormais possible d'imposer des restrictions généralisées, à partir de condamnations obtenues contre de modestes publications, qui n'ont pas eu les moyens de se défendre dans un système judiciaire aussi coûteux que celui du Royaume-Uni.

C'est pourquoi, nous sommes nombreux à penser, dans les médias britanniques, que la liberté d'expression est entravée par des mesures politiques et judiciaires qui font bon marché de la dimension d'intérêt public que comporte l'information. D'importantes actions en diffamation, où les dommages réclamés dépassaient parfois le

Le journaliste est partout à l'affût. Ci-dessous, à Paris, lors du défilé du 14 juillet, jour de la fête nationale française.



million de livres sterling, sont d'ailleurs récemment venues aggraver le malaise de la presse. Même si un journal se sent sûr de son affaire, la perspective d'être entraîné dans les méandres de la justice et d'encourir de gros débours peut fort bien le dissuader de publier une information exacte mais pouvant poser problème au plan légal.

Dans cette situation conflictuelle, particulièrement inconfortable, on se demande jusqu'où peut légitimement aller la presse dans la recherche et la diffusion de l'information ? Quand il s'agit de scandales politiques, de malversations financières ou d'abus administratifs, la conduite à tenir est claire : dans l'intérêt général, il faut publier, quitte à payer le prix de l'erreur. Mais cela devient plus compliqué quand il faut mettre en balance le droit général à l'information et les droits individuels à la protection de la vie privée.

Les plus chauds partisans de la liberté de l'information n'iront pas, je crois, jusqu'à mettre en question le droit de chaque citoyen à sauvegarder sa vie privée. La question est de savoir jusqu'où peut aller la garantie de ce droit face à l'intrusion des médias. « Intrusion » est un mot

chargé de connotations péjoratives. Pourtant, on lui doit quelques-unes des révélations les plus fracassantes de la presse. Mais il faut savoir que, s'il est très facile pour un notable corrompu ou un homme d'affaire douteux de mettre un frein à une enquête sous prétexte que l'on attende à sa vie privée, il peut être singulièrement difficile, pour le citoyen ordinaire, de résister à un journaliste décidé à fouiller dans sa vie intime à la recherche d'une information.

En liberté surveillée

Pour en revenir à mon pays, je me souviens de quelques affaires récentes où de telles intrusions ont été commises sans justification apparente. Ainsi, les parents d'un jeune acteur de télévision qui a mis fin à ses jours ont récemment pris la presse à partie, l'accusant d'avoir poussé leur fils à la mort à force de le harceler. Dans un autre cas, des journalistes travaillant pour un quotidien à scandale se sont introduits dans la chambre d'hôpital d'une autre vedette de la télévision, qui venait de subir une opération au cerveau, et ont réussi à la photographier et à l'interroger avant d'être expulsés par le service de sécurité.

Certains responsables politiques ont trouvé là des arguments pour réclamer un contrôle plus strict et une meilleure protection de la vie privée contre les ingérences de la presse. Après que deux parlementaires eurent tenté, mais en vain, de faire adopter par la Chambre des communes des projets de loi garantissant la vie privée, le gouvernement avertissait la presse, en 1989, qu'elle se trouvait désormais en liberté surveillée et qu'une commission était spécialement créée pour étudier la question. La Commission Calcutt — du nom de son président, David Calcutt — a rendu en juin dernier un rapport préconisant certaines mesures, comme celles de punir toute violation de propriété privée ou de menacer la presse de restrictions légales si, au terme d'une période probatoire d'autorégulation de douze mois, son comportement restait sujet à caution.

Dans les médias, ce fut le tollé. Les excès de quelques feuilles de chou — qu'un commentateur qualifia même de « torchons » — et qui avaient provoqué la constitution de la Commission Calcutt, étaient dans l'ensemble inexcusables ; force était de reconnaître que les agissements d'une certaine presse rejaillissaient sur l'ensemble de la profession, qui se trouvait de ce fait menacée d'une mise sous tutelle. Les tentatives d'autorégulation de la presse nationale sont, jusqu'ici, restées sans lendemain — les propriétaires des journaux à sensation préférant, semble-t-il, braver la sanction publique plutôt que risquer une chute de leurs ventes s'ils font preuve de plus de retenue.

Mais pour l'ensemble de la presse, le problème est tout autre : est-ce que les mesures visant à garantir la vie privée d'un individu isolé et sans défense ne vont pas servir, aussi, à couvrir les agissements d'autres individus, que les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle doivent, pour être

JONATHAN FENBY, journaliste britannique, est rédacteur en chef adjoint de *The Guardian*, quotidien anglais d'audience nationale et internationale. Il a travaillé auparavant pour l'agence de presse Reuters, l'hebdomadaire *The Economist* et le quotidien *The Independent*.

fidèles à leur mission, avoir toute latitude de dénoncer ? Le numéro deux du parti travailliste, Roy Hattersley, a récemment reconnu qu'il y avait une différence entre la vie privée d'un personnage public et celle de Monsieur Tout-le-monde, ajoutant qu'il était impossible de protéger l'intimité des hommes politiques au même degré que celle des citoyens ordinaires.

Mais comment faire la différence ? Là est toute la difficulté. Si dans la plupart des cas, la distinction entre le domaine public et le domaine privé est évidente, il peut arriver qu'à la faveur d'un événement quelconque, des gens parfaitement ordinaires soient soudain projetés sous les feux de l'actualité, avant de retomber dans l'anonymat. Et l'on se demande encore si la vie privée des personnages publics doit bénéficier de la même réserve que celle de l'homme de la rue. Les journaux ont-ils le droit de parler, par exemple, des loisirs des hommes politiques ? Et quel traitement doivent-ils réserver à leur entourage ? Est-ce que l'arrestation du fils d'un homme d'Etat pour détention de drogue est un événement qui concerne un personnage public ou un simple particulier ?

A cet égard, les positions des uns et des autres varient, selon le sens des responsabilités qu'aura chaque organe d'information et sa perception de

ce qui intéresse le plus son public. Dans certains pays, la diversité des médias est telle qu'une nouvelle qui fera la une dans la presse à sensation ne sera même pas rapportée par un journal sérieux. Mais quand le public commence à penser que des atteintes injustifiées à la vie privée appellent des lois répressives, alors la liberté de l'information est menacée. Les journalistes auront beau arguer qu'il est plus néfaste de réglementer la presse que de tolérer son irresponsabilité, ils doivent néanmoins savoir que pour continuer de bénéficier de la liberté dont ils ont besoin pour bien travailler, ils doivent l'exercer à bon escient, et éviter d'en abuser.

Qu'ils ne comptent guère entrer dans les bonnes grâces des autorités et qu'ils soient prêts à encourir, à l'occasion, le désaveu d'une partie de leur public. Leur rôle d'informateurs et d'enquêteurs les entraîne parfois à aborder des domaines où interviennent de délicates questions personnelles : ils doivent y être préparés, mais seulement s'ils sont absolument convaincus d'agir dans l'intérêt général. Ils sont alors inattaquables. Mais à défaut, ils dénaturent leur fonction sociale et donnent des arguments à ceux qui prônent la réglementation de la presse, parce qu'ils sont plus enclins à voir dans la liberté de l'information une source d'agacement qu'un véritable bienfait. ■

L'assaut des « paparazzi », terme italien désignant de façon péjorative les photographes de presse, dans une scène de *La Dolce Vita* (1959), film italien de Federico Fellini qui décrit la vie d'un journaliste.



La liberté a son prix. Dans les pays en développement ce prix n'est pas toujours à la portée de publications qui débutent

Sénégal

Le prix de la parole

par Babacar Touré

EN janvier 1986, une dizaine de jeunes journalistes sénégalais fondaient un groupe de presse indépendant, Sud-Communication. Près de deux années plus tard, ils lançaient *Sud-Hebdo*, un hebdomadaire qui est aujourd'hui une référence pour les médias africains et un espoir pour les nombreux journalistes du continent qui tentent de s'affranchir des contraintes de la presse officielle.

Avec des moyens limités, sans autre soutien que la confiance d'un lectorat de plus en plus accroché, *Sud-Hebdo* a voulu participer à la consolidation du système démocratique au Sénégal, un système qui aurait été vidé de son sens par l'absence d'une presse véritablement libre et responsable. Il a voulu aussi donner une voix à des secteurs de la société que leur non-conformisme bannissait des médias contrôlés par l'Etat.

Mais la partie est loin d'être gagnée. Au Sénégal, rien n'est fait officiellement pour museler la presse, mais la situation économique est si mauvaise, et les mécanismes de soutien à la presse privée si défaillants, que s'en sortir sans se lier à un clan ou à une coterie tient de la gageure.

Comptes courants

Pour se soustraire à l'appétit du fisc, Sud-Communication a pris le statut de Groupement d'intérêt économique (GIE), lequel présente par ailleurs l'inconvénient de lui interdire de faire des bénéfices : tous les surplus dégagés par son activité doivent être réinvestis dans l'entreprise. Mais faute de moyens, il ne peut envisager pour le moment de constituer une société à responsabilité limitée (SARL), certes plus sollicitée par le fisc mais plus apte à capter de l'argent.

Au plan des infrastructures, *Sud-Hebdo* n'est pas propriétaire de ses locaux. Il loue, au centre de Dakar, deux appartements en vis-à-vis qui totalisent six pièces avec leurs dépendances. L'une des pièces sert de salle de rédaction et le reste est occupé par l'administration et le secrétariat. Faute



Au Niger, enquête, faite pour la radio, sur les conditions de vie.

BABACAR TOURÉ, journaliste sénégalais, est directeur de l'hebdomadaire dakarois *Sud-Hebdo*. Co-fondateur de *Vivre autrement*, la première revue francophone des consommateurs africains, il est membre du comité directeur de l'Union des journalistes de l'Afrique de l'Ouest.

de place, une cuisine a été réquisitionnée pour les machines. Le loyer mensuel des deux appartements s'élève à 350 000 francs CFA (7 000 FF)*.

Dans beaucoup de pays, la presse bénéficie de tarifs préférentiels pour les télécommunications, mais au Sénégal, les organes de presse sont considérés comme des clients ordinaires, soumis au régime commun. *Sud-Hebdo* a donc du renoncer à se doter d'un télex et se contenter d'un abonnement à l'Agence de presse internationale, qui lui fournit des nouvelles nationales, ainsi que des dépêches de l'Agence France Presse. Cet abonnement mensuel contraignant (c'est *Sud-Hebdo* qui va à l'APS chercher les nouvelles) revient mensuellement à 58 500 F CFA (1 170 FF). Quant au téléphone, la facture bimestrielle se monte en moyenne à 400 000 F CFA (8 000 FF), tandis que celle de l'électricité tourne autour de 60 000 F CFA (1 200 FF). Pour pallier l'insuffisance de son système de communications, *Sud-Hebdo* s'est équipé il y a quelques semaines d'un minitel et d'un télécopieur qui alourdissent encore ses charges.

Si au départ, *Sud-Hebdo* n'employait qu'une dizaine de personnes, il a fallu augmenter sensiblement le nombre des collaborateurs pour faire un produit de qualité dans des délais très courts. Son personnel se compose actuellement de 8 journalistes et 2 reporters-photographes permanents, 10 pigistes, 2 agents commerciaux, 4 opérateurs de traitement de texte et trois agents de soutien. Les traitements dépassent les 3,8 millions de F CFA (77 600 FF) par mois, auxquels il faut ajouter 450 000 F CFA (9 000 FF) de fournitures et frais annexes.

Chaque numéro, qui est tiré en moyenne à 10 000 exemplaires, coûte donc 306 F CFA (6,12 FF). Son prix de vente au numéro est de 300 F CFA.

Au Sénégal, il existe un seul circuit de distribution, celui de l'Agence de distribution de presse (ADP), une filiale de la société française Hachette. Ce monopole de fait (juridiquement, le secteur

DEPART DE JEAN COLLIN

COMMENT C'EST ARRIVÉ

Editorial

MEDIAS ET PLURALISME ÇA "PRESSE"

Les journaux connaissent une situation paradoxale. Au fur et à mesure qu'augmente leur audience auprès du public, leurs charges déculpent sans qu'il s'en suive un accroissement des ventes qui au mieux stagnent quand elles ne reculent pas. Un tel phénomène pervers s'explique par plusieurs facteurs dont la conjonction aboutit à une balance négative.

Le poste le plus important concerne la distribution. Sur les trois cents francs (300) que vous payez pour votre hebdomadaire, cent huit francs (108) reviennent au distributeur, c'est-à-dire à l'Agence de distribution de presse (Adp). Contrairement à une idée généralement répandue au sein du public, l'Adp n'a pas de monopole de distribution au Sénégal. Si monopole il y a, il est favorisé dans les faits par les nationaux qui, c'est connu, à part l'import/export et l'immobilier, désertent royalement les secteurs "à risques" par ignorance ou par peur de prendre des... risques. Si votre moyenne de vente annuelle n'atteint pas cinq mille exemplaires, c'est un taux de ristourne de quarante pour cent (40 %) qui vous sera appliqué, c'est-à-dire pour un journal vendu à trois cents francs (300 F) les frais de distribution seront de cent vingt francs (120 F). Les choses ne sont cependant pas si simples puisque le distributeur, c'est-à-dire l'Adp, devra retourner à son tour pas moins de vingt pour cent (20 %) au vendeur. C'est-à-dire à votre marchand de journaux le tenant du kiosque du coin, comme on dit. Le produit de la vente ne sera disponible qu'au bout d'un mois au plus tôt.

L'information est hors de portée par ses coûts prohibitifs. Les facteurs de production tels l'électricité et l'eau grèvent les budgets des éditeurs et des imprimeurs tout comme ceux des industries et des ménages. Le relèvement des droits de douane intervenu en septembre dernier et qui avait provoqué une hausse sensible sur tous les produits importés en même temps qu'une grève des commerçants et la grogne du patronat a frappé de plein fouet les journaux.

En effet, les hausses sont repercutées par les imprimeurs aux éditeurs qui eux refusent de faire porter le chapeau au lecteur comme le voudrait la logique économique prise. Là où le lièvre. Nous ne réaffirons jamais assez notre conception du journalisme : nous ne sommes pas des marchands de papiers et de sensationnel ; nous nous voulons doubler, voire tripler notre tirage et de sensationnel ; procédé autrement, en cultivant l'insolite, le sensationnel ou les scandales, les ragots, sans parler des différentes formes de chantage comme c'est le cas d'une certaine presse (sic !). Si pour reprendre le chef de l'Etat, c'est "le difficile qui est le chemin", alors nous avons pris les risques de nos responsabilités : promouvoir une presse libre et responsable, crédible et indépendante de tout groupe ou individu, du pouvoir comme de l'opposition et des différents lobbies qui peuplent le décor communicationnel de ce pays comme d'ailleurs. Une telle attitude éthique que nous à valu bien des désagréments, mais aussi beaucoup de satisfactions avec un lectorat qui aura fini par admettre que nous puissions n'être d'aucun bord si ce n'est celui de la démocratie de l'intérêt général du pays et de la compréhension mutuelle entre les peuples.

Suite page 3.

• Le système Collin

• Les vœux de Diouf

• Les chances du dialogue national



Réunion de rédaction à Sud-Hebdo, l'hebdomadaire sénégalais. Au fond, Babacar Touré, directeur du journal.

est ouvert à la concurrence), permet à l'AFP de fixer unilatéralement des taux de commission exorbitants ; dans le cas de *Sud-Hebdo*, ils s'élèvent à 36% du prix de vente. Nous avons tenté à plusieurs reprises, avec d'autres titres de la presse indépendante, de nous affranchir de l'ADP, mais nous avons échoué. Faute de moyen suffisants pour concurrencer une société aussi solidement établie et qui met tout en œuvre pour se débarrasser des concurrents potentiels.

Vendre à perte aurait été moins absurde si les recettes publicitaires avaient permis de combler

le déficit. Or, il n'en est rien. Le poids de la tradition, la permanence de modes de gestion archaïques et le retard de l'économie font que les annonceurs sénégalais considèrent encore l'insertion d'un encart publicitaire dans un journal comme un acte de charité, une obole. Voilà pourquoi un journal aussi apprécié que *Sud-Hebdo* n'a obtenu en moyenne que 40 000 F CFA (800 FF) de publicité par mois en 1989.

Ces problèmes auraient été moins graves si *Sud-Hebdo* avait pu compter sur un nombre conséquent d'abonnements. Hélas, ce n'est pas le cas. Non par manque d'intérêt de la part des lecteurs, mais faute de tarifs postaux préférentiels pour l'envoi des journaux, considérés comme du courrier ordinaire.

Ainsi, un journal vendu à l'abonnement un peu moins de 300 F CFA peut revenir, avec les frais de port, à 450 F CFA (9 FF). Avec quatre mobylettes, nous avons donc tenté d'organiser un service de dépôt à domicile, qui sert à présent une centaine d'abonnés.

Heureusement, *Sud-Hebdo* réalise un bon chiffre de vente (en moyenne 83% de son tirage) et dispose de son propre système de publication assistée par ordinateur (trois micro-ordinateurs et une imprimante à laser). Cet équipement, dont il est le premier organe de presse de l'Afrique sub-

saharienne à s'être doté, lui permet d'économiser les frais de photocomposition et de maquette. De plus, des travaux extérieurs — photocomposition pour d'autres journaux et prospectus, des thèses ou des livres — lui assurent un appoint financier de 1 970 000 F CFA (39 400 FF) par an.

Vivre la liberté

Proclamer la liberté de presse et la vivre sont deux choses différentes. On peut l'affirmer en théorie et la restreindre dans la pratique, délibérément ou non, si on ne prend pas les mesures nécessaires pour la traduire dans les faits.

Le Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal (SYNPICS) a plusieurs fois alerté les autorités du pays sur la situation déplorable de la presse. Aussi, en 1986, la Loi sur la presse, votée depuis 1979, a-t-elle été réaménagée : on a créé un Fonds de promotion de la presse, lequel n'a cependant jamais vu le jour. D'ailleurs, la loi ne précise même pas les modalités de son fonctionnement et les critères d'attribution des ressources qu'il est supposé gérer.

Les professionnels de l'information ont également demandé une répartition plus juste des ressources publicitaires entre les médias contrôlés par l'Etat, les organes de presse étrangers — qui se taillent la part du lion — et la presse nationale privée, qui n'est pas subventionnée. Le contrat abusif imposé par l'ADP a toujours été dénoncé, mais en vain.

Beaucoup de journaux réclament avec insistance une tarification préférentielle dans le domaine des télécommunications et une détaxation des principaux produits entrant dans leur fabrication, là aussi sans grand succès. Pire encore, les Nouvelles Imprimeries du Sénégal (NIS, une société mixte où l'Etat est majoritaire) ont récemment augmenté sans préavis de 34,20% leurs tarifs déjà prohibitifs. Résultat : de nombreux journaux, dont la revue mensuelle de la radio et de la télévision nationales, sont imprimés à l'étranger.

Ras-le-bol

Sud-Hebdo, qui était passé à douze pages en janvier 1990, a été contraint trois mois plus tard de revenir à huit. Il envisage même de réduire son tirage, de se défaire d'une partie de son personnel, pourtant insuffisant, et de réduire des frais normalement incompressibles. En avril 1990, *Sud-Hebdo* et deux autres hebdomadaires indépendants, *Wal Fadji* et *Le cafard libéré*, ont tenu une conférence de presse conjointe, suivie de la publication d'un éditorial commun, pour amener les autorités à se pencher plus sérieusement sur les problèmes de la presse.

Il ne s'agit plus d'états d'âme. Les responsables de la presse sénégalaise expriment désormais un véritable ras-le-bol. ■

* 1 franc CFA = 0,02 franc français.

Ci-dessous, dans la salle de rédaction d'un journal de Zambie. En bas, fabrication d'un journal rural en République-Unie de Tanzanie.





Entre liberté et anarchie

Dans l'euphorie de la libération, la presse cherche ses repères

Ci-dessus, manifestation à Manille en faveur de la liberté de la presse.

Pour le peuple philippin, qui pendant des décennies avait mené une bataille apparemment perdue d'avance contre un régime d'oppression, l'année 1986 aura marqué le début d'une ère nouvelle. Lors de la révolution de février, des millions de personnes sont descendues dans la rue, avec pour seules armes la prière et la volonté résolue de rétablir la liberté et la démocratie dans leur pays. Leur mot d'ordre était : « Le pouvoir au peuple ».

Pendant ces quatre journées de février, les médias occupèrent largement le devant de la scène, informant, mobilisant et guidant le mouvement. C'était d'autant plus remarquable que les journalistes exerçaient à l'époque leur métier dans un climat de peur et d'apathie, instauré par des années de répression. Lorsque Ferdinand Marcos

était arrivé au pouvoir, il avait fait, d'une presse jusqu'alors considérée comme la plus libre d'Asie, un simple instrument de glorification de son régime.

Pendant des années, les Philippines n'avaient eu aucun moyen de savoir ce qui se passait vraiment dans leur pays. L'information était manipulée, sous l'effet direct de la censure ou celui, plus insidieux, d'une autocensure inspirée par la peur. Toutes sortes d'informations étaient tenues secrètes, de l'état de santé de Marcos aux investissements publics ou aux transactions des institutions financières. Les journalistes ne pouvaient même pas obtenir de données précises sur la malnutrition aux Philippines. La manie du secret atteignit de tels sommets que même certaines lois restaient confidentielles.

Divers décrets présidentiels avaient été pris pour empêcher la libre circulation de l'information. Le décret N° 33, par exemple, faisait un délit de l'impression, de la possession ou de la distribution de certains dépliants, tracts et textes de propagande, tandis que le décret N° 90 sanctionnait toute publication, diffusion ou propagation « de rumeurs, fausses nouvelles ou informations » de nature à susciter des « divisions » au sein de la population.

Intimider et harceler les journalistes étaient pratiques quotidiennes. Ceux qui osaient parler couraient le risque d'être licenciés ou poursuivis. Quelques-uns furent même emprisonnés, torturés, voire assassinés. On estime à 27 le nombre de journalistes tués sous le régime Marcos.

Les directeurs des stations de radio ou des journaux n'étaient pas à l'abri. En butte aux intimidations, ils risquaient la prison et pouvaient être démis de leurs fonctions du jour au lendemain. Après la promulgation de la loi martiale en septembre 1972, le régime fit main basse sur plusieurs médias. D'autres furent suspendus. Certains refirent surface sous la direction d'amis ou de proches du président Marcos. Ces actions, de plus en plus vigoureuses et fréquentes, faisaient régner la peur et l'insécurité dans la profession.

Tout bascula en août 1983, avec l'assassinat d'un dirigeant de l'opposition, Benigno Aquino. Une presse indépendante vit soudain le jour. Quelques tabloïdes et stations de radio osèrent braver la censure, résister au harcèlement et à l'intimidation. Quasiment privés de tout appui publicitaire, ils parvinrent néanmoins à survivre ; à la fin de 1985, ils étaient plus nombreux et plus crédibles que les titres de la presse proche du pouvoir. En se libérant, les médias libéraient aussi le pays.

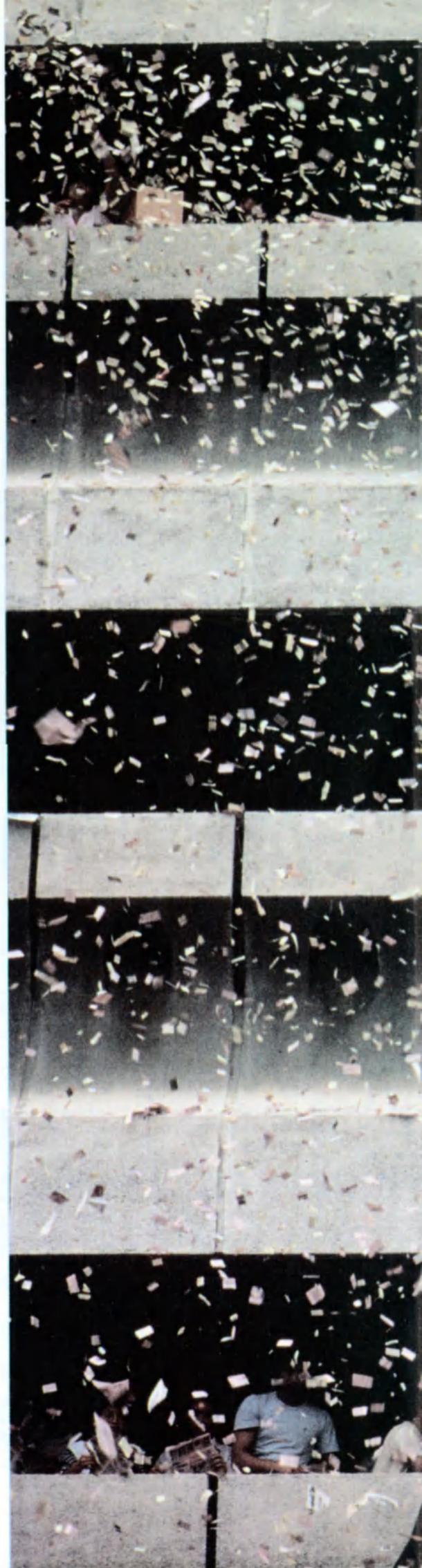
Le nouveau chef de l'Etat, Mme Corazon Aquino, veuve du dirigeant d'opposition assassiné, tint sur ce plan les promesses de sa campagne électorale. L'une de ses premières actions fut d'abroger les décrets N° 33 et 90, qui avaient conduit aux pires excès contre la presse. Plus de 500 détenus politiques, parmi lesquels de nombreux journalistes, furent remis en liberté. Une commission présidentielle fut expressément chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme passées et présentes.

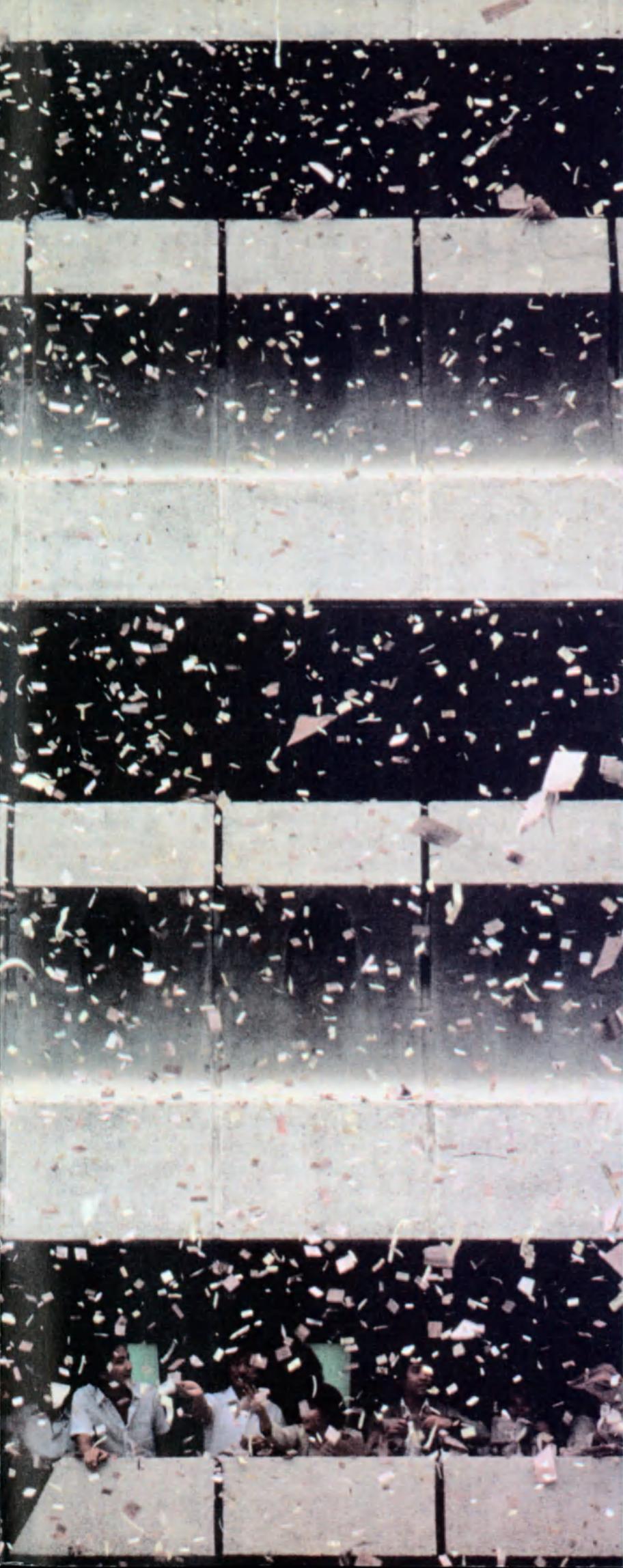
Dans les médias, c'était l'euphorie. De nouveaux journaux paraissaient tous les jours, ouvrant leurs colonnes aux « tribunes libres » et au courrier des lecteurs. La presse, la radio et la télévision, qui jamais n'avaient joui d'une telle liberté, promirent au gouvernement une « lune de miel » de cent jours pendant laquelle on s'abstiendrait de le critiquer. Le temps pour la Présidente et ses ministres de s'adapter et de passer le cap de la transition.

Mais cette « lune de miel » dura à peine un mois. Le ministre de l'information de l'époque confia à un journaliste du *Washington Post* : « Immédiatement après la révolution, avant même que quiconque ait eu vraiment le temps de



A Manille, en 1983, la population manifeste après l'assassinat de Benigno Aquino, grande figure de l'opposition.





commettre une erreur, la presse s'est retournée contre le gouvernement, se livrant à des attaques personnelles, tournant en ridicule tel ou tel ministre ». Lui-même ne tarda pas à être brocardé pour les retards dans l'expédition de laissez-passer pour le palais présidentiel.

Vers la fin du délai de grâce, on commençait à reprocher à la Présidente de n'avoir « aucune grande réalisation à son actif ». Ce que Corazon Aquino trouvait particulièrement injuste : « Se débarrasser de Marcos n'était pas un mince exploit, et ce n'était pas non plus une simple affaire que de rétablir la liberté, notamment la liberté de la presse. » Regrettant publiquement que ces commentaires défavorables pussent donner l'impression que l'action gouvernementale n'aboutissait à rien, elle n'en réaffirma pas moins son engagement en faveur de la liberté de la presse : « Je préfère une presse débridée à une presse censurée... même si les faits rapportés par les journalistes ne sont pas toujours exacts et si la couverture assurée par les médias revêt parfois des formes destructrices », déclara-t-elle en avril 1986 à la Press Foundation of Asia.

Les dangers de l'irresponsabilité et du sensationnalisme

L'éventail des publications proposées au lecteur philippin n'a jamais été aussi large : 23 quotidiens, sans parler des hebdomadaires et autres périodiques, qui se disputent férocement les faveurs des lecteurs et les recettes publicitaires.

Pour attirer le lecteur et assurer le tirage nécessaire, nombre de journaux se laissent alors aller au sensationnalisme. Les rumeurs sont gonflées à l'extrême et parfois présentées comme des faits. Ce journalisme irresponsable entame un crédit que les médias viennent à peine de recouvrer. La Présidente a été amenée à déplorer ouvertement l'« excès de désinformation ». Dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises catholiques de la capitale, le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, a accusé les médias de « colporter des histoires et des rumeurs de la façon la plus pernicieuse », y voyant une tendance manifeste à saper l'ordre social au moment où les Philippines traversent une période critique de leur histoire. Lors d'une conférence nationale sur la communication et le journalisme tenue en juin 1986, un groupe d'éducateurs a lancé un cri d'alarme : certains journaux se fourvoyaient dans le journalisme fantaisiste qui avait caractérisé la période d'avant la loi martiale. Des journalistes chevronnés ont dénoncé les « nouvelles pratiques journalistiques », que le doyen des journalistes philippin résuma ainsi : « On fait passer de simples rumeurs pour des faits. On trompe parfois la confiance des gens. On fait fi de l'éthique journalistique pour obtenir des informations. En somme, c'est l'anarchie... »

Si l'on reprochait naguère à la presse occidentale de parler des Philippines comme si elles se trouvaient au bord de la guerre civile, beaucoup

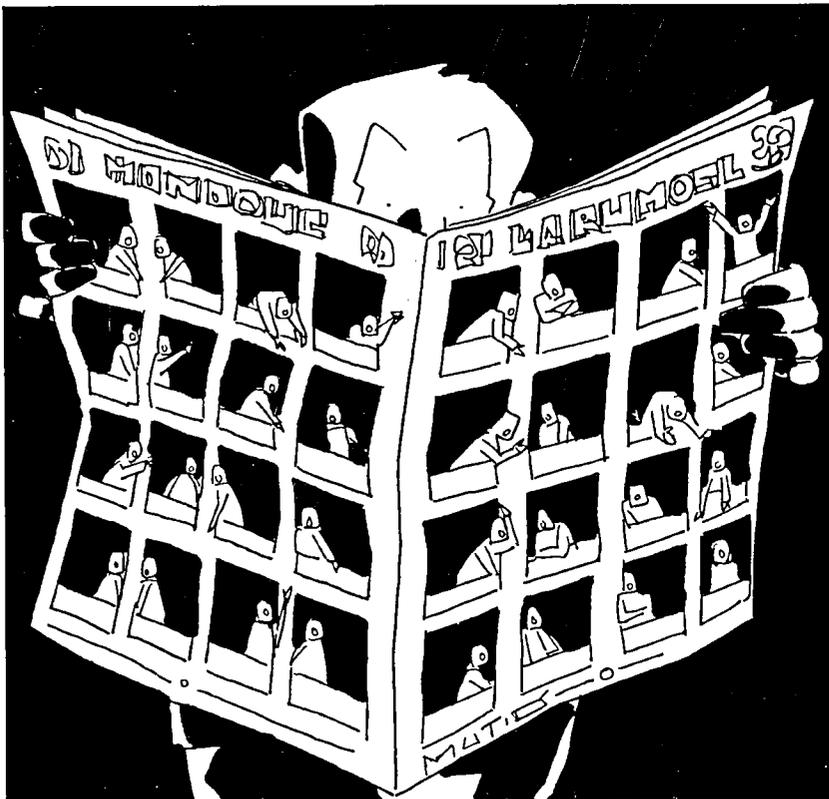
de dirigeants conviennent aujourd'hui que la presse philippine est elle-même en grande partie responsable du climat d'incertitude qui règne dans le pays. Les médias sont accusés d'encourager l'intrigue aux plus hauts échelons de l'administration et d'alimenter des luttes d'influence acrimonieuses et nocives.

L'armée, de son côté, fait grief aux journalistes de la presse écrite et de la radio-télévision d'accorder une couverture exceptionnelle aux dirigeants communistes. A quoi les professionnels des médias rétorquent que le mouvement d'insurrection communiste a son importance et que ses dirigeants se prêtent volontiers à des commentaires et des interviews.

Enfin, on reproche aussi aux journaux le type d'événements qu'ils couvrent. Dans l'ensemble, ils s'intéressent surtout au milieu urbain ; ce qui se passe dans les provinces est systématiquement relégué dans les pages intérieures. Ne font leurs manchettes que les faits divers — crimes, actes de violence, catastrophes naturelles.

Mais l'un des grands points faibles des médias philippins reste leur manque de professionnalisme. Malgré une plus grande liberté et un accès plus facile aux sources d'information, certains journalistes n'en continuent pas moins de se reposer sur les communiqués de presse. Ce qui a fait dire au président de *Radio Philippine Network* : « Nous jouissons peut-être désormais d'une liberté précieuse pour notre activité de journalistes, mais certains d'entre nous ont encore du mal à se déshabituer de la becquée. » Sous le régime Marcos, la presse était muselée et les journalistes avaient de bonnes excuses pour ne pas se livrer à des études ou des enquêtes approfondies. On peut se demander combien d'entre eux ont aujourd'hui les compétences requises pour le faire.

« Presse déstabilisée par la rumeur. »



S'il n'y a pas davantage de journalisme d'investigation, ce n'est pourtant pas faute de matière : richesses dissimulées, violations des droits de l'homme, insurrection communiste, pots-de-vin, corruption... Autant de sujets qui méritent d'être traités en profondeur.

La passivité actuelle des journalistes est peut-être un aspect du fâcheux héritage du passé récent. Quatorze années de répression ont pu étouffer non seulement leurs capacités d'investigation, mais aussi leur esprit d'initiative. Comme l'a noté l'ancien président du National Press Club des Philippines, sous le régime Marcos, la presse était incapable de former de jeunes talents qui assureraient la relève. Quand la liberté de presse a été rétablie, il a fallu tirer certains journalistes de leur semi-retraite et en faire revenir de l'étranger pour assurer la parution des nouveaux journaux.

La liberté sur les ondes

Traditionnellement tournées vers le divertissement, la radio et la télévision se sont pourtant engagées à fond dans la couverture des événements politiques pendant la révolution de février 1986. Cette orientation nouvelle vers l'actualité n'a pas persisté longtemps après le changement de régime, même s'il arrive encore aux présentateurs d'interrompre leurs émissions pour annoncer une nouvelle de portée nationale.

Les commentateurs de radio et de télévision sont eux aussi partagés entre partisans de Marcos et partisans du nouveau régime. Malheureusement, ils prêtent le flanc aux mêmes critiques que les journalistes de la presse écrite. Certaines stations fidèles à Marcos ont été accusées d'avoir « abusé de la liberté d'expression », au point de polariser la population. La radio publique elle-même s'est rendue suspecte de subjectivité, et parfois d'opposition systématique.

Inquiets, certains Philippines se sont élevés contre le caractère outrancier, voire séditionnel, de cette utilisation des ondes. « La déformation des faits, la diffamation et la sédition sont pratiques courantes dans la radiodiffusion » note un chroniqueur connu du *Philippine Daily Inquirer*, qui attribue cette situation navrante à l'« encombrement des ondes ». Il y a en effet 308 stations de radio et 44 chaînes de télévision, appartenant à 96 sociétés différentes. Sur le lot, le gouvernement exploite 25 stations de radio desservant l'ensemble du territoire national, et une chaîne de télévision. Les directeurs de stations ont donc tendance à recruter « des présentateurs enclins au sensationnalisme, plus portés à attaquer le gouvernement qu'à donner une information équilibrée. »

Il existe par ailleurs à la radio, et parfois même à la télévision, une pratique malsaine consistant à vendre à des producteurs indépendants des tranches de programmation, allant de quelques minutes à quelques heures. Cela permet à des journalistes peu scrupuleux de se laisser soudoyer par des hommes politiques pour consacrer ce temps d'antenne à attaquer leurs adversaires.



Salle de rédaction d'un journal des Philippines.

Le nouveau gouvernement s'est trouvé pris entre le désir apparemment sincère de favoriser la liberté d'information et la nécessité de protéger le régime démocratique mis en place par la révolution de février. La plupart des directeurs de publication interrogés ont déclaré qu'il n'y avait pas à l'heure actuelle de censure officielle aux Philippines. Néanmoins, plusieurs incidents montrent à quel point la liberté est fragile et donnent à croire que certaines formes de censure subsistent encore.

Ainsi, un journaliste travaillant pour la station *DYEC People Power* affirme avoir été temporairement suspendu par la direction pour avoir défendu la réforme agraire. Les propriétaires fonciers visés auraient menacé de retirer leur soutien publicitaire. D'autres journalistes qui mettaient en doute les chiffres officiels sur l'incidence du choléra n'ont pas pu obtenir les statistiques du ministère de la Santé, sous prétexte qu'elles pouvaient porter préjudice aux industries d'exportation. Enfin, beaucoup pensent que l'on a cherché à dissimuler au public des tentatives de coups d'Etat. En 1986, des nouvelles de ce genre avaient été diffusées, puis démenties et confirmées à nouveau, semant la confusion dans la population.

Mais nul ne peut accuser le gouvernement actuel d'avoir fait arrêter ou assassiner des journalistes. Les cas de pression et d'intimidation sont très rares et généralement limités au service public. Tout comme la dissimulation d'informations, essentiellement d'ordre financier.

Notons à ce propos qu'en prenant le contrôle de certaines stations de radiodiffusion, le nouveau gouvernement n'avait pas réfléchi sur leur rôle et leurs fonctions. Au lendemain de la révolution, on ne pensait qu'à exercer une liberté fraîchement acquise. Aussi, la direction des radios publiques

ignorait-elle au départ les critiques dirigées contre le gouvernement et les personnalités officielles, quand elle ne les endossait pas au nom de l'« espace démocratique » nouvellement reconquis.

Aussi, lorsqu'il fallut faire face à des tentatives de déstabilisation, le gouvernement se trouva sans défense, ne pouvant même pas compter sur l'appui des médias contrôlés par l'Etat. Et quand les directeurs des stations publiques voulurent congédier certains commentateurs franchement hostiles au gouvernement, celui-ci se vit accuser de censure.

Le gouvernement invoqua pour sa justification le pacte de loyauté qui lie l'employé à l'employeur. Quiconque avait des critiques à formuler à son égard devait d'abord quitter le service public et rejoindre le secteur privé. Ce qui pose inévitablement la question de savoir à qui doit aller la loyauté des journalistes du service public. Au seul gouvernement ? Ou bien au public, à l'ensemble des contribuables dont les impôts financent ces stations ? Et les journalistes des médias contrôlés par l'Etat n'ont-ils pas le devoir de respecter le droit du public à être pleinement informé ?

On répondra peut-être que critiquer le gouvernement, c'est en quelque sorte faire son auto-critique : c'est chercher à améliorer le service public et non à lui porter tort. Il n'en reste pas moins que dans certains cas, on a bel et bien cherché à déstabiliser le gouvernement et à lui nuire. Le Secrétaire d'Etat à la presse a fort bien résumé la situation, jugeant pour sa part qu'il était permis de critiquer le gouvernement, mais de façon équitable et équilibrée. Si ce principe est scrupuleusement respecté tant par les pouvoirs publics que par les médias, alors tôt ou tard la question de la censure dans le service public s'éteindra d'elle-même. ■

Cet extrait d'une étude de l'Asian Institute of Journalism doit paraître dans *La presse en éveil : études de cas*, N° 103 de la collection *Etudes et documents d'information*, Paris, Unesco 1990. Elle a été réalisée sous la direction de Ramon R. Tuazon et avec la collaboration de Concepcion L. Madarang, Reynaldo P. Monreal, Elizabeth K. Dimasuy, Maria Teresa R. Robles et Floranel Rosario Braid (consultant).

AVANT TCHERNOBYL ET APRÈS

par Vassil Plioutch

Rédacteur en chef adjoint de
Litératournaïa Oukraina

URSS : le dégel

Trois jours après l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en URSS, un photographe survole les lieux.

L'UKRAINE LITTÉRAIRE ne vient pas de la presse clandestine et ne date pas de la *perestroïka*. Il a été fondé en 1927. Il est pourtant resté quasiment inconnu en Occident jusqu'au 26 avril 1986, jour de l'explosion du réacteur de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Un mois avant l'accident, *L'Ukraine littéraire* avait publié un article très critique sur les défauts de la centrale et le non-respect des normes techniques à sa construction. L'auteur de l'article et la rédaction du journal avaient été submergés de critiques indignées. On les taxait de malveillance, on leur reprochait de vouloir attenter à la réputation de nos valeureux ingénieurs. Ce qui les a sauvés des suites graves qu'aurait pu avoir cet article ce fut... la catastrophe elle-même ! On ne peut, hélas, en dire autant des milliers d'Ukrainiens, de Biélorusses et de Russes, qui se trouvèrent copieusement arrosés de poussières radioactives. Mais cela, le monde entier le sait aujourd'hui.

Nous mesurons maintenant à quel point notre maison commune européenne est exiguë, à quel point la paix et le bonheur y sont fra-

giles, vulnérables. Il n'est pas nécessaire de dresser une barrière de fusées de moyenne portée pour la voir partir en fumée. Il suffit d'une simple imprudence dans l'usage, prétendument pacifique, de l'atome. A quoi sert-il que, dans un pays comme la France, les centrales nucléaires soient soigneusement équipées d'un double ou triple système de sécurité, quand il suffit d'une négligence infime, commise ailleurs, pour déclencher une catastrophe générale ? Croyez-en un homme qui travaille à Kiev, à 120 km de la centrale, et reçoit quotidiennement sa dose de radiations ; un homme qui connaît autrement que par ouï-dire le cas tragique de ces enfants malades, pour lesquels le Canada envoie son deuxième avion de médicaments, et la situation incroyablement difficile de certains districts de Kiev et de Jitomir — qui n'avaient pas été inclus dans le périmètre de sécurité autour de la centrale et que l'on est obligé, quatre ans plus tard, d'évacuer d'urgence...

Dans de telles circonstances, on n'appréciera jamais assez le courage et le civisme des journalistes. Nous savons, pour l'avoir éprouvé, ce qu'ils peuvent accomplir. Après la catastrophe de Tchernobyl, notre journal a si bien su mobiliser l'opinion sur les problèmes écologiques, que nous avons obtenu la fermeture d'une centrale nucléaire construite sur une faille tectonique en Crimée, ainsi que l'arrêt du chantier de la centrale de Tchiguirinsk, tout près des rives du Dniepr, dont 35 millions de personnes boivent l'eau. ■

Extrait d'une intervention à la Réunion informelle de presse Est-Ouest, tenue à l'Unesco les 27 et 28 février 1990.



LE FARDEAU DE LA PEUR

par Vitali Korotitch
Rédacteur en chef de la revue
Ogoniok

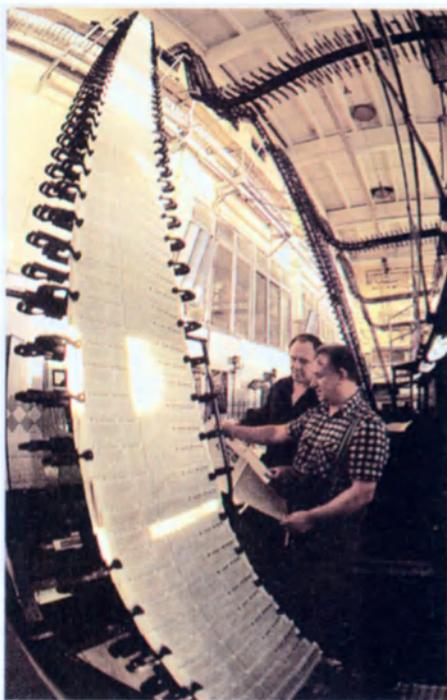
« EN 1986, notre revue comptait moins de 300 000 abonnés. Aujourd'hui, elle en compte 4,5 millions. C'est une revue qui ne peut exister que dans un pays où le gouvernement est inefficace : nous recevons en effet une énorme quantité de lettres que les gens devraient écrire à leurs ministres, s'ils leur faisaient confiance. Or, ces lettres nous sont adressées, à nous journalistes qui travaillons dans des revues populaires et portons, dans un système de pouvoir non stabilisé, l'énorme fardeau de la responsabilité de ce qui se passe dans le pays.

Notre monde vit encore dans la peur. Les gens sont pétris de peur. Je pense que si l'Unesco organisait une conférence sur la haine, toute la haine qui a pu rassembler ou diviser l'Europe, on y apprendrait beaucoup de choses, car des sociétés entières ont été construites sur la haine et le mépris de ceux qui vivent autrement. Nous ne nous affranchissons de la haine et de la peur que très lentement.

Nous avons cessé de nous intéresser les uns aux autres en Europe de l'Est depuis des décennies. Pendant très longtemps, ce qui se passait

en Pologne, en Tchécoslovaquie ou en Bulgarie est resté en dehors de la sphère d'intérêt des lecteurs soviétiques. Maintenant que nous abordons la vie réelle, il est important que nous nous comprenions, que nous ayons une nouvelle approche les uns des autres. La liberté que nous venons d'acquérir, nous devons nous aider mutuellement à la sauvegarder. Car, il faut le souligner, les forces conservatrices se comprennent nettement mieux entre elles que celles qui aspirent aux réformes démocratiques.

Je pense que nous avons besoin de journaux mixtes, qui soient diffusés librement dans



L'*Odessa-Soir*, journal soviétique, sort des presses.

un certain nombre de pays en même temps. Il me semble indispensable de nous lancer, dès à présent, dans la production de programmes de télévision européens, car cela concerne de très près le problème immédiat de notre survie et l'approche que nous devons avoir les uns des autres.

Nous n'avons pas encore de loi sur la presse dans notre pays. Chez nous, comme dans un certain nombre d'autres pays, beaucoup de choses reposent sur la bonne volonté du peuple et sur celle des dirigeants. Nous devons lutter pour obtenir un système de lois cohérent qui garantisse la liberté de la presse, car celle-ci continue d'être soumise à la censure ainsi qu'à d'autres moyens de pression. Nous affrontons par ailleurs de grandes difficultés matérielles. Nous manquons par exemple de papier. L'hebdomadaire *Argoumenty i Fakty*, qui avec ses 33 millions d'exemplaires est le périodique qui a le plus fort tirage dans le monde, se trouve régulièrement dans l'impossibilité de servir des centaines de milliers de ses abonnés, faute de papier. Quant à notre revue, son tirage augmentant, il a fallu réduire le nombre de pages et d'encarts en couleurs. Et si elle paraît en principe chaque semaine, il faut une dizaine de jours pour l'imprimer, de sorte que nous perdons notre périodicité. On nous dit que c'est à cause de l'imprimerie, ce qui est probablement vrai, mais je m'inquiète de voir aujourd'hui ces problèmes techniques gêner sérieusement les progrès de la démocratie. ■

Extrait d'une intervention à la Réunion informelle de presse Est-Ouest, tenue à l'Unesco les 27 et 28 février 1990.

NOUS REGARDONS VERS L'AVENIR AVEC APPRÉHENSION ET ESPOIR

par Ivan T. Frolov
Rédacteur en chef de
La Pravda

P LUS que jamais, nous tenons à rapporter les faits en toute honnêteté, en toute liberté. La vérité la plus crue peut galvaniser l'opinion, tandis que les versions édulcorées servies par les médias ne peuvent que nourrir son apathie. Lorsque les mots n'évoquent plus aucune réalité tangible, le public, écartelé, se réfugie dans l'hypocrisie et la duplicité.

En Union soviétique, la *perestroïka*, la restructuring, a pour but non seulement de redresser l'économie et de remédier à la situation sociale, mais elle se veut aussi un remède

au malaise moral de la société. Les médias ont à cet égard un rôle particulier à jouer : quotidiens et périodiques, stations de radio et chaînes de télévision ont pour mission de susciter et d'alimenter le débat sur les problèmes les plus épineux de l'actualité. Les derniers événements ne sont pas du goût de tout le monde et les journalistes ne saluent pas tous avec le même enthousiasme leur liberté toute neuve. Nombre de sujets naguère interdits sont aujourd'hui sur la place publique, mais là où on était en droit d'attendre des réactions constructives, le manque de culture et de civisme ont laissé libre cours aux penchants destructeurs et semé la confusion dans les esprits.

La Pravda est l'organe du Comité central du Parti communiste d'Union soviétique. Dans le cadre de la *glasnost*, la transparence, son objectif est d'informer ses lecteurs sur la vie du Parti, tant à la base qu'au sommet. Nous avons dû vaincre de grandes réticences avant de pouvoir couvrir régulièrement l'intégralité des réunions du Politburo, l'instance suprême du Comité central. Et, fait sans précédent, le journal a publié en février 1990 le compte rendu détaillé du plenum du Comité central, qui fut le théâtre d'un débat animé sur les sujets les plus sensibles de la vie de la nation. Nous sommes convaincus d'avoir eu raison de le faire. Nous avons toute confiance en nos

lecteurs et nous ne voulons pas taire les vrais problèmes. Sans ce lien de confiance entre le lecteur et son journal, il n'y a pas de véritable liberté d'expression.

Notre objectif premier est de promouvoir les idées novatrices issues de la *perestroïka*, la politique du Parti communiste et le renouveau moral de notre société. Nos lecteurs attendent de nous la vérité, entière et sans fard, ce qui nous impose d'éviter tout sensationnalisme. En fait, la *Pravda*, dont le nom est synonyme de « vérité », doit dire le vrai, au sens où l'entendait Lénine.

Que nous réserve le futur, surtout dans la dernière décennie de ce siècle ? Que va-t-il se passer cette année ? Nous regardons vers l'avenir, avec de l'appréhension et de l'espoir. Nous sommes inquiets, car nombre de problèmes graves n'ont pas été résolus. Redresser une économie défaillante, réduire la pénurie de biens de consommation, désamorcer les tensions sociales, régler les conflits ethniques, ce sont les plus urgents de ces problèmes.

Mais nous ressentons aussi de l'espoir, un espoir fondé et non pas illusoire. Nous croyons au succès de la *perestroïka* et aux changements authentiques qu'apportent les réformes politiques et économiques, ainsi que le nouveau climat moral qui règne dans le pays. ■

Un à un,
les verrous de
la liberté de la
presse ont
sauté en
Pologne. Reste
à instaurer un
pluralisme
effectif



renouveau

par Karol Jakubowicz

COMME dit le sociologue américain Jeffrey C. Goldfarb, la meilleure façon de décrire le totalitarisme est d'y voir le moule *culturel* de la tyrannie moderne. Le pouvoir stalinien voulait investir la totalité de la culture pour imposer ce qu'Orwell appelle le « contrôle de la pensée ». Quand cela se fut révélé impossible, du moins en Pologne, le pouvoir se rabattit sur le « contrôle de l'information ». Il se dit que, si la propagande officielle ne fournissait au peuple que des informations et des opinions rigoureusement orthodoxes, cela suffirait à contrôler le cours de ses pensées. Ce que les gens éprouvaient en privé n'avait aucune importance, tant que cela restait privé.

L'une des techniques employées était celle d'un « contrôle sémantique ». Comme l'a dit un des porte-paroles de l'opposition, Adam Michnik : « Si les communistes ont réussi après la Seconde Guerre mondiale à imposer des solutions fausses, c'est parce qu'ils avaient su d'abord imposer leur langage. » Langage tout politique, conçu pour reproduire et perpétuer automatiquement l'emprise du parti. Quiconque refusait de l'employer ou s'y montrait malhabile se trouvait coupé par une véritable « barrière du silence » de tous les emplois publics.

A moins d'être ermite, on était donc forcément amené à fonctionner dans les deux sphères du public et du privé, à parler un double langage. D'où une schizophrénie individuelle et collective qu'on a peine à imaginer si on ne l'a pas soi-même vécue.

Pourtant, le discours officiel n'a jamais pu s'imposer complètement, sinon au tout début des années 50. D'abord, les médias n'ont pas vraiment cessé de couvrir les événements du monde extérieur et, depuis 20 ans, la télévision polonaise diffuse pratiquement tous les programmes, films et séries qui sont à la portée de sa bourse et n'ont pas de caractère ouvertement anti-communiste. Ensuite, de nombreux périodiques (et un quotidien) publiés par l'Eglise catholique romaine ou par des organisations religieuses de différentes confessions ont toujours fait une large place aux dissidents, leur permettant d'exprimer leur point de vue sur tous les problèmes importants aux yeux du peuple polonais. Enfin, la Pologne a connu depuis 1976 une prolifération de la presse et de l'édition clandestines dont les publications remettaient ouvertement en cause la légitimité politique du système.

Autrement dit, le secteur de l'information parallèle a obstinément refusé de rester privé. Il n'a cessé d'empiéter sur l'information officielle. Et il a fini par triompher.

« Le respect du droit constitutionnel à la liberté de presse et de parole », telle était la troisième des 21 recommandations adressées au gouvernement par les ouvriers des chantiers navals de Gdansk lors de la grève d'août 1980 qui allait donner naissance à « Solidarité ». A son premier congrès en 1981, le syndicat devait d'ailleurs se prononcer officiellement en faveur de la libéralisation des médias : « Les moyens de communication étant la propriété de la société tout entière doivent servir ses intérêts et être placés sous son contrôle ». D'autres slogans de Solidarité, « Accès aux médias » ou « Le pouvoir passe par la communication », associaient deux revendications fondamentales : le droit de chacun à communiquer et le besoin d'utiliser la communication comme instrument de participation à la vie sociale.

Lorsque l'ancien régime communiste placé sur la défensive se décida enfin à libéraliser les médias au début de 1988, il fit certaines concessions mais voulut conserver la mainmise sur les principaux moyens d'information. La réforme qu'il accorda porta sur trois points :

1) modification de la législation pour permettre la création d'un secteur privé ou commercial — autorisé ou contrôlé — dans les domaines de la presse, de l'édition ou du cinéma ;

2) levée d'un grand nombre d'interdits à caractère public affectant les moyens d'information « officiels » ;

3) acceptation ou installation des dispositifs techniques et juridiques permettant l'accès aux informations en provenance de l'étranger (télévision par satellite, radios étrangères dont le brouillage était déjà interrompu à l'époque).

Mais ces concessions n'étaient pas suffisantes. Lors de la table ronde du printemps de 1989 entre le gouvernement et l'opposition, Solidarité exigea une réforme en profondeur du système d'information. Le gouvernement adopta alors une politique ambiguë, lachant du lest sur la presse écrite et l'édition, mais durcissant le ton sur le reste, notamment l'audiovisuel. Il suffisait désormais d'une simple procédure d'enregistrement pour publier un journal ou une revue, sans demander d'autorisation préalable à la censure. Celle-ci était d'ailleurs assouplie et avait même été levée pour certains types de publications, surtout scolaires



Fresque de la salle où s'est tenu, à Gdansk en 1981, le premier congrès clandestin de *Solidarność* (Solidarité), la fameuse union de syndicats polonais.

KAROL JAKUBOWICZ, journaliste polonais, est rédacteur en chef de *Messages et opinions*, hebdomadaire polonais de radio et télévision, et président de la Commission nationale de la réforme de la radiodiffusion.

et associatives. Et la promesse de supprimer le rationnement de papier journal en 1990 a effectivement été tenue.

Par contre, dès qu'on touchait à l'audiovisuel, le gouvernement refusait obstinément d'abandonner son monopole et de modifier la structure de l'institution qu'il contrôlait. Solidarité obtenait tout juste un créneau de 45 minutes par semaine à la radio et à la télévision. Par la suite, l'Eglise catholique signa avec le gouvernement un accord qui lui donnait plus largement accès aux stations de radio-télévision nationales et régionales.

Quand le gouvernement issu de Solidarité arriva aux affaires, à l'automne 1989, le monopole de l'audiovisuel était donc intact, avec son dispositif de censure et toutes les chausse-trappes de la législation encore en vigueur. C'est tout cela qu'il fallait mettre à bas pour faire triompher la liberté d'expression et d'information.

Dans le domaine de l'imprimé, le principal instrument de contrôle communiste avait été jusque-là la prétendue coopérative *RSW Prasa-Ksiazka-Ruch*, en réalité un énorme groupe de presse et d'édition géré par le Parti, qui en tirait l'essentiel de ses ressources. Il faut dire qu'au temps de sa splendeur, RSW publiait près de la moitié des titres de la presse polonaise et représentait 70% du tirage de la presse quotidienne et hebdomadaire. Il monopolisait également les messageries, gérait les kiosques à journaux et contrôlait tout un réseau de maisons d'édition, d'agences de presse, d'imprimeries, etc. Le conglomérat est désormais dissous et une commission spéciale est en train de préparer un plan de morcellement de l'entreprise. Toutes les publications du groupe sont désormais totalement libres de leurs mouvements : elles peuvent décider de s'autogérer, de s'associer avec d'autres publications ou d'autres éditeurs — leur survie dépendant désormais des seules lois du marché.

Le parlement a également aboli la censure. Bien entendu, toute infraction au code pénal par voie de presse ou d'édition peut faire l'objet de poursuites judiciaires, mais il n'existe aucune autre restriction formelle, ou institutionnelle, à la liberté d'expression.

Enfin, le dernier bastion du monopole, celui de l'information audiovisuelle, est lui aussi près de tomber : une loi doit incessamment libérer les ondes et répartir les fréquences disponibles.

Un nouveau défi

La rapidité des changements économiques et sociaux dans les pays qui sortent du communisme crée des besoins exceptionnellement importants en matière de communication active, notamment dans le domaine politique. D'une part, une multitude de nouveaux partis et groupements cherche à se faire connaître des citoyens. De l'autre, les citoyens eux-mêmes souhaitent participer activement à la refonte du système politique et social. Ajoutons qu'on assiste également à la multipli-

cation des initiatives — parfois en dehors de toute connotation politique — dans le domaine de l'édition et de la radio. Comme si les gens étaient grisés par la liberté d'expression qui leur a été si longtemps refusée. Reste à savoir si ces entreprises auront les moyens financiers de durer, maintenant que la source des subventions étatiques ou para-étatiques s'est tarie.

Reconnaître la liberté d'expression et d'information, supprimer tout ce qui y fait obstacle, constituent une condition nécessaire, mais non suffisante, à la satisfaction du besoin de communiquer. Dans la conception occidentale de la liberté d'expression, reprise depuis peu dans les pays d'Europe sortant du communisme, l'exercice de cette liberté est proportionnel aux moyens dont dispose chaque individu ou chaque groupe, ce qui revient à en faire un droit des nantis. La liberté de presse peut alors devenir celle des seuls patrons de la presse.

C'est pourquoi une déréglementation excessive, telle que la préconisent ceux qui veulent supprimer *tous* les obstacles à la liberté d'expression, peut avoir des effets paradoxalement néfastes. Elle pourrait non seulement favoriser l'essor du privé et l'emprise du secteur commercial sur les médias, mais livrer finalement le marché aux capitaux étrangers.

Une vraie démocratie a l'obligation morale de donner à tous les citoyens les moyens d'exercer leur droit de communiquer. La Pologne et les autres pays d'Europe de l'Est vont donc devoir élaborer une politique visant à réaliser un pluralisme effectif dans l'ensemble des médias. Cela implique un interventionnisme actif. Il s'agit en effet d'aider, de subventionner, voire de créer des journaux, des revues, des émissions radiophoniques, offerts à des minorités ou à des groupes qui n'ont pas la possibilité matérielle de le faire par eux-mêmes. Il s'agit également de redéfinir la mission du service public d'information, qui ne doit plus concevoir la communication comme un monologue des dirigeants en direction des masses, mais comme un dialogue pluraliste, riche et constructif.

Le système des médias dans les anciens pays communistes devrait, dans cette optique, comporter trois volets :

- un service public subventionné et capable de remplir sa mission envers l'ensemble de la société ;
- des médias à caractère semi-privé, propriété d'un individu ou d'un collectif mais ayant vocation d'exprimer le point de vue des divers groupes, partis, associations, mouvements, minorités, régions ou collectivités locales, avec l'aide financière éventuelle de l'Etat, accordée en fonction d'un cahier des charges périodiquement remis à jour ;
- un secteur purement commercial.

La coexistence de ces trois secteurs est susceptible de garantir l'efficacité d'un système vraiment démocratique d'information. Si la Pologne parvient à instaurer un tel équilibre, gageons qu'elle aura bien des imitateurs. ■



Sur un mur de Belgique, le soleil de la liberté.

L'Unesco et la liberté d'expression



LA liberté d'expression n'est pas une option parmi d'autres, c'est un droit fondamental, consacré à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans son préambule — où il est dit que : « ... l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme. »

La liberté d'expression est inséparable de la liberté d'information. Sans accès à l'information, à la connaissance, la possibilité pour quiconque de s'exprimer est singulièrement limitée. C'est pourquoi la liberté de la presse et des médias apparaît comme faisant partie intrinsèque de nos droits fondamentaux.

En ce domaine, certaines traditions sont incontestablement le reflet de l'histoire de tel ou tel pays. Ainsi, les subventions qu'accordent aux journaux certains pays d'Europe du Nord — dans le but déclaré de favoriser la diversité de la presse — passeraient-elles dans d'autres régions du monde, par exemple aux Etats-Unis, pour une ingérence inacceptable des pouvoirs publics.

Néanmoins, à travers toutes ces

différences, la notion de la liberté de la presse conserve une signification commune, qui engage toutes les sociétés. « Tout individu, lit-on à l'article 19 de la Déclaration des droits de l'homme, a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Cet engagement universel figure aussi à l'article premier de l'Acte constitutif de l'Unesco, stipulant que, dans la poursuite de ses idéaux, l'Organisation « favorise la connaissance et la compréhension mutuelle des nations en prêtant son concours aux organes d'information des masses ; elle recommande, à cet effet, tels accords internationaux qu'elle juge utiles pour faciliter la libre circulation des idées, par le mot et par l'image ».

Mais pour que l'information circule librement, encore faut-il que toutes les parties intéressées soient en mesure de la produire. C'est dans ce souci que le programme des communications de l'Unesco accorde une priorité incontestée à l'amélioration des capacités des pays en développe-

ment en la matière. Les éléments majeurs de ce programme sont : le soutien aux agences de presse nationales et régionales — notamment dans le cadre de projets spécifiques intéressant l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est (projet SEANAD), l'Afrique de l'Ouest (WANAD) et les Caraïbes (CANAD) — ; le développement de la radiodiffusion, du niveau communautaire aux mécanismes d'échange internationaux ; la création d'une presse rurale ; la formation professionnelle.

Mais la libre circulation de l'information doit-elle s'accompagner de mesures garantissant un « équilibre » — entre différentes tendances ou entre différentes sources d'information ? Cette question a soulevé de très vives polémiques.

Tout au long des années 80, l'Unesco aura plaidé pour « la libre circulation et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information ». Mais certains ont exprimé la crainte que cette volonté d'assurer un « meilleur équilibre » de l'information ne constitue une entrave à la liberté de la presse.

C'est pourquoi, dans son nouveau Plan à moyen terme pour 1990-1995, l'Organisation a voulu

dissiper tout malentendu à cet égard. Soulignant son attachement premier à la libre circulation de l'information, elle prend soin d'assortir toute mention à un « meilleur équilibre » des flux d'information de l'assurance qu'il n'en résulterait « aucune entrave à la liberté d'expression ». Sa position à cet égard ressort clairement de ce paragraphe essentiel du chapitre consacré à son programme « La communication au service de l'humanité » :

« Le souci de l'Organisation [est] d'assurer une circulation libre de l'information aux plans international aussi bien que national, et sa diffusion plus large et mieux équilibrée, sans aucune entrave à la liberté d'expression, et de renforcer les capacités de communication dans les pays en développement, afin qu'ils participent plus activement au processus de communication. »

Doivent y contribuer, notamment, un certain nombre de publications récentes, dont une série d'études de cas intitulée *La presse en éveil* et une enquête mondiale sur *La protection des sources d'information*. Elles seront suivies d'une troisième étude internationale sur les conséquences pour le pluralisme de l'information des nouvelles technologies de la communication et, en 1991, d'une enquête internationale sur l'accès des journalistes à l'information.

Etudes et publications sont certes utiles pour mettre en avant la question de la liberté de la presse, mais on ne peut en mesurer les progrès réels qu'à l'accroissement du nombre effectif de médias indépendants dans le monde. L'émergence récente d'une presse indépendante en Europe de l'Est s'est traduite, dès le mois de février 1990, par la tenue, à l'initiative de l'Unesco, d'une Réunion informelle de presse Est-Ouest à laquelle se sont retrouvés des éditeurs et des journalistes. Cette réunion a débouché sur un certain nombre d'opérations concrètes, notamment dans la formation au journalisme et à la gestion des médias. Une autre réunion des médias indépendants est prévue en Afrique d'ici à la fin de l'année.

En réaffirmant son engagement en faveur de la liberté d'expression, l'Unesco a confirmé un élément essentiel de son mandat. La défense de la liberté de la presse exige une vigilance qui ne souffre aucun relâchement. Cela n'est pas nouveau : on s'en était déjà aperçu il y a deux cents ans, lorsque les balbutiements de la démocratie moderne inspirèrent à l'éminent homme politique irlandais, John Philpot Curran, ces paroles restées célèbres : « Dieu donna à l'homme la liberté au prix d'une éternelle vigilance. » ■

Les empires de presse : un mal ou un bien ?

par Joseph Fitchett

Les grands groupes de presse sont les maîtres d'œuvre d'une révolution technologique aux effets imprévisibles...

L'ÉMERGENCE de gigantesques groupes de presse est une des caractéristiques marquantes de notre époque. D'envergure parfois nationale mais souvent internationale, ces conglomérats éclipsent les plus grosses opérations du même type menées au cours des générations passées. Quand ils n'occupent pas une position proche de la suprématie horizontale dans le domaine de l'édition et de la radiodiffusion à l'échelle d'une région, ou d'un pays, ces groupes cherchent à réaliser une intégration verticale en étant présent dans chacun des secteurs d'une même branche d'activité. Cette concentration fait qu'ils sont peu nombreux et qu'ils dominent naturellement le peu de concurrence qui reste. C'est dire qu'au cours des prochaines années, le rôle de ces empires sera vraisemblablement au centre du débat sur le fonctionnement de la presse.

Ce débat a été dominé, dans les années 80, par des controverses sur la censure et la liberté de la presse, mais ces controverses semblent devenir moins brûlantes, depuis que le bloc soviétique a renoncé à l'affrontement idéologique pour commencer à s'intéresser, du moins en paroles, aux valeurs de la démocratie occidentale. L'Ouest a ainsi « gagné » la bataille contre la réglementation de la presse, il a imposé une notion plus proche de celle du marché libre de l'information.

Mais si elle est reléguée au second plan, la polémique concernant les réels pouvoirs d'une presse libre n'a toujours pas été tranchée. Tôt ou tard, il nous faudra bien revenir sur l'autosatisfaction euphorique de certains commentateurs occidentaux, qui soutiennent que les événements à l'Est doivent beaucoup à l'impact des communications, et donc de la presse. Or, rien ne permet d'affirmer que le changement qui s'est produit en Europe de l'Est, en Amérique centrale ou en Chine ait grand chose à voir avec la presse locale.

En faisant connaître les événements qui agitaient les différents pays d'Europe de l'Est, les médias électroniques occidentaux ont, quant à eux, renforcé dans leur détermination les opposants aux anciens régimes de ces pays. Mais la « liberté de la presse » est restée un aspect relativement accessoire de la grande symbolique « occidentale » de la liberté et de la prospérité. Les affirmations extravagantes avancées ici ou là sur

le rôle des médias dans le processus révolutionnaire de 1989, sont de même nature que l'insistance des dirigeants français à souligner la coïncidence entre les bouleversements de l'année écoulée et les célébrations parisiennes du bicentenaire de la Révolution française de 1789.

Le mal du siècle

Dès le début de la décennie en cours, le débat s'est donc porté sur le pouvoir des groupes de presse. Considérés par certains comme la nouvelle incarnation du mal, peut-être sont-ils, tout simplement, le mal nécessaire de notre époque.

La fin de la guerre froide a entraîné le démantèlement des grands empires de l'information qui existaient dans les pays communistes. Et l'attention s'est tournée vers la constitution par les capitalistes occidentaux d'impressionnants groupes multi-médias transnationaux. Remarquons d'ailleurs que certains de ces groupes de presse se préparent à jouer un rôle important dans la refonte des médias en Europe de l'Est.

Voilà qui remet à l'ordre du jour de vieilles discussions — qui reviennent, en fait, à se demander quels sont les « bons » médias. Il s'agit cette fois de s'interroger sur l'apparition à l'Ouest d'une tendance à la concentration des activités d'information aux mains d'entreprises de moins en moins nombreuses et de plus en plus puissantes. Devant ce phénomène, on est amené à se poser quelques questions essentielles : la tendance est-elle irréversible ? Nuira-t-elle à la liberté ? Est-elle compatible avec le maintien d'une certaine qualité ?

Les gros titres révèlent, souvent de façon confuse, que l'on s'achemine bien vers la constitution d'empires d'un type nouveau. On apprend ainsi que les magnats de la presse Rupert Murdoch et Robert Maxwell cherchent à fusionner des journaux avec des chaînes de télévision, que la société japonaise Sony et un géant de la radiotélévision américaine, Columbia Broadcasting System (CBS), ont entrepris un rapprochement culturel, que des alliances internationales se nouent en vue de dominer la télévision française, et que les normes techniques commencent à se

porté aux qualités personnelles d'anticipation et de sérieux reflète un retour réconfortant à des vertus anciennes, comme le sens de l'initiative et le goût du risque.

Cependant, s'il veut développer son affaire et l'asseoir durablement, l'entrepreneur doit trouver de vastes débouchés et dégager suffisamment de bénéfices. C'est cette préoccupation pour la taille du marché qui, en 1985, a conduit la Communauté européenne à s'engager sur la voie du Marché unique de 1992. La nécessité d'un processus constant d'innovation a même été prise en compte par la nouvelle pensée soviétique, qui a dû admettre la nécessité d'abattre un empire moribond pour obtenir une plus grande diversité de moyens d'expression et libérer, autant que possible, les énergies latentes.

Dans la plupart des pays industrialisés, où il n'existe pas de monopole de l'information, le changement s'est opéré dans le sens opposé. Soucieux de soutenir efficacement la concurrence, les patrons de presse ont poursuivi une politique visionnaire consistant à étendre leurs débouchés au-delà des frontières et dans de nouveaux secteurs. Nombre d'entre eux ont cherché à diversifier leurs investissements par des voies censées créer de lucratives synergies. En France, le groupe d'édition Hachette a rêvé de mettre en place une constellation quasi autonome d'organes d'information et de magazines, de maisons d'édition, de chaînes de télévision et d'entreprises cinématographiques, s'aventurant même dans le champ de la technologie spatiale. Son idée était, grosso modo, que de l'information on tirerait des récits susceptibles d'inspirer des livres, sur lesquels on tournerait des documentaires ou des films, que l'on diffuserait par satellite.

Vers un marché mondial de l'information

Ce sont des conceptions analogues qui ont favorisé l'apparition de groupes de presse tout aussi ambitieux dans des pays comme le Royaume-Uni et l'Italie, le Japon et l'Inde, le Brésil et les Etats-Unis. Mais c'est sans doute en Europe que le mouvement a été le plus marqué : en dépit des barrières linguistiques, il fallait, plus impérativement qu'ailleurs, mettre en place un marché unique qui fût suffisamment vaste et rentable pour que les périodiques et les programmes de télévision, les films, voire les journalistes eux-mêmes, puissent tenir leur rang sur la scène mondiale.

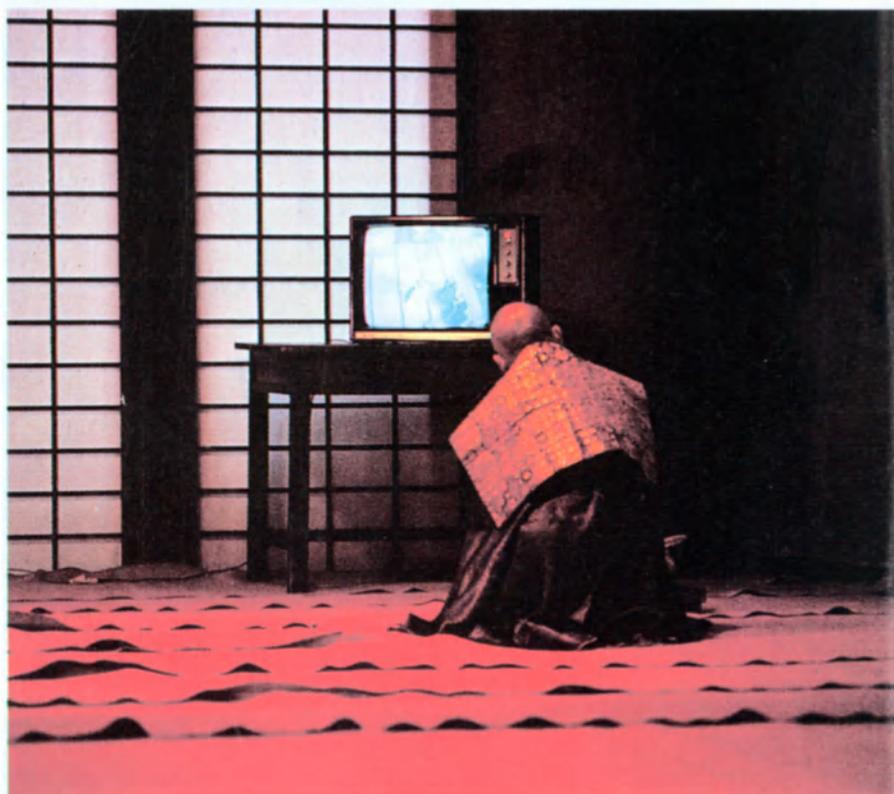
Aux Etats-Unis et au Japon, cette tendance a généralement contribué à la concentration des médias entre les mains de quelques propriétaires puissants. En Europe elles ont plutôt aidé à forger des alliances entre différents types de consortiums de presse. Dans un cas comme dans l'autre, l'objectif était de mobiliser suffisamment de ressources pour surmonter la période de transition et se retrouver en position de force à la fin des années 90.

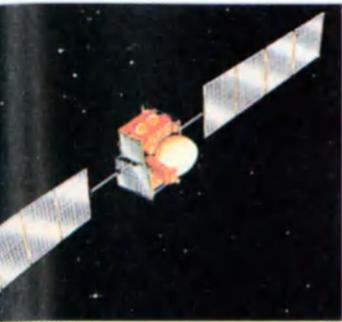
Outre leur capacité à survivre, force est de reconnaître aux nouveaux grands d'autres mérites — et notamment le sens de l'innovation. Cette remarque peut paraître d'autant plus paradoxale qu'on leur a souvent reproché de normaliser leurs produits à l'excès, de les niveler au plus bas pour s'assurer la plus large part du marché. Il reste que ces géants sont à l'origine d'innovations techniques grâce auxquelles de nouveaux concurrents, plus petits mais plus soucieux de qualité, peuvent désormais subsister.

Les grands groupes de presse ont, par exemple, joué un rôle décisif dans la création d'un marché mondial de vidéo-cassettes. Or, celui-ci a contribué à son tour à bouleverser de fond en comble l'industrie cinématographique, non hollywoodienne notamment. Aujourd'hui, le produit de la vente des cassettes dépasse de très loin les recettes de la plupart des films distribués dans les salles de cinéma. Ce débouché offre donc une importante source de revenus, s'agissant surtout d'œuvres destinées à un public plus restreint d'amateurs.

Même les films présentant un fort attrait national étaient menacés : les coûts de production devenaient si élevés qu'aucun pays n'offrait plus à lui seul un marché potentiel suffisant. Aujourd'hui, avec les revenus supplémentaires attendus de la commercialisation des vidéo-cassettes, les cinéastes qui s'intéressent à ces publics minoritaires ont davantage de chances de trouver des sources de financement.

Dans tous les cas, l'innovation exige d'importants investissements : il faut acquérir une technique nouvelle et lui donner le temps de gagner les faveurs du public. Grâce à leurs capacités de mobilisation financière, les grands groupes de presse ont permis une véritable prolifération à





Astra, un satellite au service de la télévision.

l'échelle planétaire de revues spécialisées couvrant des sujets aussi divers que le tourisme, les problèmes féminins, les fantasmes sexuels et les services informatiques accessibles par téléphone. Maintenant que les investisseurs allemands dominent le marché français des périodiques et que propriétaires et produits européens se taillent de solides parts du marché américain, il ne fait pas de doute que l'amélioration globale des résultats commerciaux des magazines doit beaucoup à l'intensification de la rivalité internationale des géants de la presse.

La performance de ces grands groupes de presse s'explique notamment par deux innovations de taille. L'introduction de nouvelles techniques d'impression en Europe est due, en grande partie, à la détermination solitaire de Rupert Murdoch, le grand éditeur d'origine australienne aujourd'hui installé à Londres. Après avoir pris le contrôle du *Times*, le vénérable quotidien londonien, Murdoch passa de la composition traditionnelle à la production informatisée, défiant les syndicats britanniques de la presse qui avaient réussi jusque-là à empêcher d'autres journaux d'en faire autant.

C'était là un pari audacieux, qui pouvait se solder par une catastrophe financière, et même déclencher des violences sociales. Mais Murdoch vint à bout de l'opposition syndicale. Cette victoire coûteuse transforma les perspectives économiques de l'ensemble de la branche. Si le *Times* pouvait être fabriqué par des ordinateurs, sans le concours de typographes, alors pourquoi pas les autres journaux ?

Pour la première fois depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, les financiers affluèrent à Fleet Street, et un nouveau quotidien de qualité fut lancé. C'est ainsi que naquit *l'Independent*,

le plus dangereux rival du *Times*. La victoire de Murdoch eut des retombées ailleurs qu'au Royaume-Uni et aida des journaux, grands et petits, de divers pays d'Europe occidentale, à se maintenir au niveau d'autres branches d'activité ayant pareillement surmonté une opposition syndicale à l'introduction de technologies préjudiciables à l'emploi.

Quand les médias font l'actualité

Tout aussi grandes ont été les répercussions d'une autre innovation, qui ne pouvait être le fait que d'un groupe possédant les moyens de ses ambitions : le réseau d'information par câble (Cable News Network - CNN) de la Turner Broadcasting. Diffusant par satellite des nouvelles dans le monde entier, 24 heures sur 24, ce réseau a révolutionné notre conception du rythme de l'actualité et du métier de l'information. Désormais, les responsables politiques tiennent compte du « facteur CNN », puisqu'en couvrant un événement, CNN est capable de lui donner un retentissement mondial au moment même où il se produit.

Que CNN diffuse les images d'une conférence de presse ou d'une catastrophe naturelle quelque part dans le monde, et aussitôt toutes les capitales du monde s'y trouvent associées. Qu'un marché boursier vacille, qu'un parlement s'anime, et déjà la presse est sur le coup. On s'aperçoit maintenant que CNN — et l'accélération de toute la couverture médiatique qu'il a suscitée — commencent à influencer sur la tournure que prennent les événements. Même si les médias sont étrangers aux grands mouvements humains qui façonnent l'histoire, la diffusion de l'actualité — immédiate, proche de la saturation, chargée de commentaires — crée un cadre nouveau auquel la diplomatie doit se plier.

Par leur taille, les grands conglomérats ont incontestablement les moyens de sauvegarder les prérogatives de la presse : un grand éditeur qui dispose d'une solide assise financière et se trouve à la tête d'activités diversifiées, peut résister aux pressions d'un annonceur ou d'un groupe d'annonceurs, voire d'un gouvernement. A une époque où les budgets nationaux de certains États se trouvent en position de faiblesse face aux moyens financiers dont disposent les milieux de la drogue ou du terrorisme, il est rassurant de constater qu'une certaine presse est suffisamment riche et puissante pour résister à la corruption. De la même manière, les grands organes d'information ont les moyens de protéger leurs journalistes. On peut donc dire que la liberté de la presse — qui permet de recueillir les informations et de les diffuser — bénéficie de la puissance des grandes concentrations de médias.

Et pourtant, les grands groupes de presse n'ont pas toujours su mettre leurs moyens au service de la qualité. L'attribution des distinctions qui récompensent aux États-Unis le journalisme le plus méritant en dit long sur la supériorité à

Télespectateurs du monde. Au Japon (à gauche) et en Egypte (ci-dessous).



cet égard des journaux indépendants de taille plus modeste. Dans la couverture d'événements d'intérêt planétaire — écologie et autres phénomènes globaux, contradictions des pays en développement, défense des droits de l'homme — la grande presse, en dépit de ses ressources a souvent été distancée par des équipes plus modestes, mais plus fortement motivées.

Par leur nature même, les entreprises de grandes dimension semblent étouffer l'initiative individuelle, laquelle est pourtant, souvent, à la source même du journalisme de qualité. Ce sont, dans bien des cas, les petits journaux qui dévoilent au grand jour une affaire de corruption, de pollution ou un revirement-surprise de l'opinion publique, car ils sont aux écoutes de l'actualité locale, aux sources de l'événement. De tels reportages revêtent souvent une importance déterminante, précisément parce qu'ils touchent à des questions qui ne retiennent pas l'attention des politiciens, dont les allées et venues quotidiennes remplissent les pages des grands quotidiens nationaux.

Si donc les grands médias ont les moyens de protéger leurs journalistes, il se trouve que ceux-ci s'exposent peu, physiquement ou politiquement. Au Japon, par exemple, où se trouvent les quotidiens qui ont le plus fort tirage au monde, les reporters opèrent dans le cadre de clubs de la presse qui taisent une bonne partie des nouvelles, et aucun journal n'est prêt à prendre le risque d'une plus grande indépendance. Même au Royaume-Uni, peu de journaux dénoncent le système du « lobby » — qui permet au gouvernement d'orchestrer la diffusion d'informations dont les journalistes ne sont pas autorisés à révéler la provenance.

Le retour d'un journalisme de qualité

De nombreux journalistes ont éprouvé un sentiment de frustration à travailler dans les entreprises de magnats de la presse comme Rupert Murdoch au Royaume-Uni ou Robert Hersant en France. Le *Times*, par exemple, souffrirait de ce qu'une grande partie des capitaux de M. Murdoch est absorbée par *Sky Channel*, son réseau de télévision par satellite. En France aussi, le fait qu'il faille réunir plusieurs investisseurs pour réaliser des projets aussi coûteux que le lancement d'une chaîne de télévision montre bien que les médias sont l'enjeu de multiples influences politiques.

Même l'intervention de l'Etat, qui en France pèse lourdement sur le choix des dirigeants de la presse écrite et audio-visuelle, ne présente guère de garantie effective quant à la qualité et la variété du contenu des publications et des programmes. Si les nouvelles technologies permettent de faire coïncider davantage l'intérêt des médias et les attentes d'un public mieux « ciblé », elle n'ont pas conduit jusqu'ici à une amélioration sensible de la qualité de leurs produits.

Au plan de la rentabilité proprement dite, il



L'empire d'Axel Springer, magnat de la presse allemande, à Berlin.

est de plus en plus évident que les mastodontes médiatiques, loin d'être une nouvelle race d'animaux supérieurement doués, risquent de se révéler des créatures pataudes, inefficaces, qui ne savent pas très bien où elles vont.

Si on a pu penser un temps que l'avenir appartiendrait aux seuls consortiums géants, réunissant l'éventail complet des activités de communication à partir du traitement des nouvelles brutes, il semble aujourd'hui que nous évoluons plutôt vers la multiplication d'unités plus petites — quotidiens et périodiques, sociétés de production de télévision et de cinéma, éditeurs — qui excellent dans leur spécialité et peuvent, grâce aux nouvelles technologies, réussir dans des domaines et sur des marchés jugés auparavant peu rentables.

Des perspectives analogues s'offrent aux médias dans les pays où les communications modernes sont encore mal implantées. Souvent accusés de soustraire à l'attention internationale les petits pays et les cultures fragiles, les groupes de presse — en créant des marchés internationaux et en mettant au point des techniques moins coûteuses — ont multiplié les possibilités pour les nouveaux venus dans le monde de l'information et de la communication de faire entendre leur voix. Ajoutons que c'est la puissance de la presse d'un pays qui détermine dans quelle mesure, et de quelle manière le reste du monde s'intéressera à ce qui se passe dans ce pays.

Pour briser les contraintes du passé, il aura donc fallu la puissance prodigieuse de consortiums géants, soucieux avant tout de rentabilité et capables de mobiliser les énormes capitaux requis pour transformer la technologie et les marchés de l'information. Un mal nécessaire, grâce auquel ont pu s'imposer de nouvelles technologies qui, à leur tour, rendront l'information aux journalistes et aux éditeurs dont la loyauté s'exprime, en premier lieu, envers leurs publics.

JOSEPH FITCHETT, journaliste américain, est correspondant en chef, pour le *International Herald Tribune*, des questions Est-Ouest et d'autres aspects de la vie politique et culturelle internationale. Ancien collaborateur de *The Observer*, journal britannique du dimanche, il travaille également à la télévision.



Plus de vélos que d'autos

Le vélo est, de loin, le moyen de locomotion le plus répandu, révèle une étude de l'Institut Worldwatch, un organisme de recherche basé à Washington, D.C. (Etats-Unis). Il y aurait 800 millions de bicyclettes dans le monde, deux fois plus que d'automobiles. Et avec un rythme de production trois fois plus important, l'écart ne peut que se creuser. Le rapport précise que les pays les plus favorables à la bicyclette sont la Chine, où les travailleurs urbains qui se déplacent en vélo reçoivent une prime, le Japon, où les deux-roues bénéficient d'un parking gratuit dans les gares, et les Pays-Bas, où l'aménagement de voies cyclables continues reste prioritaire, malgré la densité de la circulation automobile.



Dans le chou

Quantité de fruits et de légumes peuvent aider l'organisme à combattre le cancer : l'idée n'est pas nouvelle. On sait, par exemple, que les populations qui consomment beaucoup d'ail, d'oignons et de poireaux sont moins sujettes au cancer de l'estomac. Le journal de l'American National Cancer Institute indiquait récemment qu'on avait trouvé dans des légumes comme le chou, le brocoli, le chou de Bruxelles et le chou-fleur une substance qui semblait réduire le risque de cancer du sein en accélérant la métabolisation des hormones œstrogènes chez les femmes.



Le voir pour le croire

Une société japonaise a mis au point une rétine artificielle capable, comme les cellules de l'œil, de convertir les signaux lumineux en signaux électriques, sans toutefois différencier les couleurs. Mais les premières

applications sont prévues dans les domaines de l'optique, de la vidéo et de l'électronique — plus immédiatement rentables que les applications médicales.



Usage de faux

Un nouveau musée ouvrira bientôt ses portes au Japon : on pourra y voir les copies de quelque 2 000 chefs-d'œuvre de la peinture européenne, de la Renaissance à nos jours. Les Japonais n'auront plus à se déplacer pour admirer les œuvres de Raphaël, Le Caravage, Renoir, Modigliani ou Matisse.



Patrimoine en péril

Pour sauver les pièces maîtresses des musées africains — masques cérémoniels, tissages et sculptures — de l'action conjuguée du temps, des insectes, de l'humidité et de la négligence, le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), installé à Rome, a lancé un programme de formation d'une durée de dix ans. Ce programme, qui doit permettre d'enseigner au personnel des musées africains à préserver leurs collections, bénéficiera d'un budget de 7 millions de dollars, dont 1,6 million sont déjà assurés par diverses sources de financement, notamment l'Unesco.



L'âge des fossiles

Une équipe de chercheurs franco-américaine vient de publier dans la revue scientifique britannique *Nature* un article qui bouleverse radicalement les bases de la datation archéologique. En effet, une nouvelle technique de mesure spectrométrique à l'uranium et au thorium révèle que la datation au carbone 14 n'est plus fiable pour les fossiles

qui ont plus de 9 000 ans d'âge. C'est ainsi que les hommes de Lascaux, qui avaient jusqu'à présent 16 600 ans, en affichent désormais 20 000, et que le dernier maximum glaciaire (référence archéologique universelle), précédemment daté à 18 000 ans par le carbone 14, remonte désormais à 21 500 ans.



L'or de vos poubelles

Les habitants de Tokyo en déversent 18 600 tonnes par jour, ceux de New York 26 000... Le traitement des ordures ménagères est devenu, dans le monde entier, un véritable casse-tête. Mais les solutions ne manquent pas. Entrepôts dans la baie de Tokyo, les débris de la capitale nipponne ont déjà permis l'installation de l'aéroport de Haneda, gagné en partie sur la mer, ainsi que la création d'une île artificielle transformée en parc de loisirs. Une deuxième île artificielle, Yumenoshima (île de rêve), est en voie de constitution, selon le même procédé, dans un bassin de 200 hectares. Entouré sur 12 km de digues de 20 m d'épaisseur, capables de résister aux cyclones et aux tremblements de terre, ce bassin-décharge reçoit les ordures non combustibles ; il devrait être plein en 1996. Dans la banlieue résidentielle de Chicago, aux Etats-Unis, sur le terrain mamelonné d'une immense décharge, on a créé un terrain de golf de neuf trous... Gérée par la Waste Management Inc., un géant américain du déchet, la décharge produit aussi du gaz de fermentation qui, transformé en électricité, alimente 9 500 foyers de la région. Cette réserve de méthane, estimée à une trentaine d'années, sera encore exploitable longtemps après la fermeture de la décharge.



La médecine de catastrophe

Lors d'un sinistre de grande ampleur, ce sont l'eau potable et l'oxygène qui sont le plus immédiatement indispensables. Un appareil prototype qui permet de purifier l'eau par thermocompression a été présenté au dernier salon international des technologies médicales, en mai dernier à Paris. Mais ce système présente encore quelques inconvénients : il faut 6 mètres cubes d'eau polluée pour produire 1,5 mètre cube d'eau potable, et celle-ci est très chaude, si bien qu'il faut avoir le temps d'attendre qu'elle refroidisse. Quant à l'oxygène, nécessaire à l'anesthésie ou à la réanimation des blessés, on pourra désormais en produire sur place des dizaines de milliers de litres en faisant exploser des cartouches de chlorate dans un obusier. Il reste néanmoins un problème encore mal résolu, celui de la chaîne du froid nécessaire à la conservation des vaccins, du sang, de l'insuline ou de l'héparine, un anticoagulant essentiel.



L'éthique avant tout

Le *New England Journal of Medicine* a décidé de ne plus publier des articles relatant des expérimentations non éthiques, quelle que soit leur valeur scientifique. C'est là une décision d'une grande portée, tant symbolique que pratique, dans la mesure où la publication d'un article dans le prestigieux hebdomadaire médical américain constitue pour tout chercheur une sorte de consécration. L'enjeu, a précisé l'éditorialiste de la revue, dépasse de loin le strict cadre scientifique. Il s'agit d'un problème fondamental de société, celui d'une certaine conception des droits de l'homme qui fait que la connaissance, si vaste soit-elle, est moins importante que la manière dont elle est acquise.

Une bataille culturelle

Par Mario Vargas Llosa

Au cours des dernières décennies, grâce aux fantastiques progrès des moyens audio-visuels, l'information est devenue propriété de tous. Et cette prodigieuse révolution est un produit de la liberté. Ce sont les pays libres — les « sociétés ouvertes » pour reprendre les termes de Karl Popper, celles-là mêmes qui ont adopté et encouragé la culture démocratique, la tolérance, la légalité, la coexistence dans la diversité — qui ont permis à l'initiative individuelle, et à la concurrence industrielle, de susciter l'extraordinaire essor technologique grâce auquel l'information, désormais, fait partie intégrante du patrimoine universel.

Réciproquement, tout comme la liberté a permis le développement de la technologie audio-visuelle, ce même développement devrait donner à la liberté les moyens de s'ancrer et de s'épanouir dans le monde entier. Des moyens audio-visuels capables d'éclairer la réalité, sous un jour objectif et honnête, contribueront plus que toute autre force publique ou culturelle au progrès de la culture de la liberté, c'est-à-dire de la culture démocratique.

Assurer la liberté d'information et le droit de critique constituent la première difficulté qu'un pays ait à résoudre avant qu'il puisse apporter une solution satisfaisante à tous les autres problèmes. Et je n'exagère pas ; c'est une conclusion qui découle de l'expérience historique. Plus

qu'une nécessité de principe, la liberté d'information et le droit de critique sont une nécessité pratique pour les sociétés qui veulent aller véritablement de l'avant, qui cherchent constamment à dépasser et à surmonter leurs faiblesses.

L'unique façon d'éviter, non pas de se tromper, mais de persévérer dans l'erreur, est, pour la société, de mettre constamment son action à l'épreuve de la liberté de l'information et du droit de critique. Pour les Latino-américains, c'est là une lapalissade. L'histoire de nos pays est chargée d'innombrables exemples de la façon dont les meilleures intentions

peuvent conduire aux résultats les plus catastrophiques, et dont les solutions fondées sur des positions sentimentales ou des principes idéologiques, sur des schémas abstraits, éloignés de l'expérience pratique, peuvent se traduire par des mesures contre-productives, tant du point de vue économique que du point de vue social.

L'épreuve de la critique

Nous avons vu comment des régimes populistes, des régimes à vocation sociale, des régimes animés d'intentions réformatrices, ont précipité leurs

peuples dans de véritables catastrophes économiques, ont aggravé la pauvreté et accru le chômage, quand elles n'attisaient pas la violence et les conflits sociaux. Tout simplement parce que les modèles qu'ils ont essayé d'appliquer n'avaient pas, au cours de leur élaboration, subi l'épreuve de la critique, l'épreuve de réalité, de l'examen direct, auquel doivent les soumettre non ceux qui exécutent la réforme ou la politique sociale, mais, dans tous les cas, ceux qui vont en bénéficier ou en souffrir.

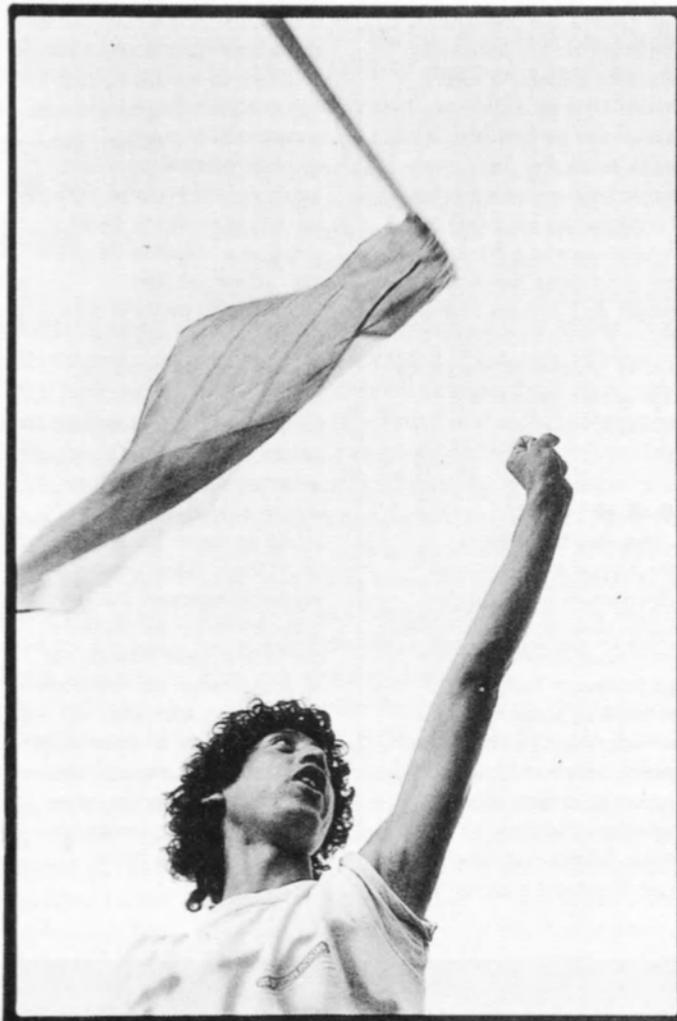
Le respect de la liberté d'information et du droit de critique devrait, par conséquent, figurer en tête du programme de réformes de tout gouvernement qui souhaiterait s'imposer effectivement comme obligation de moderniser, d'améliorer la société et de remédier à ses déficiences.

Mais pour ne pas rester dans le domaine de l'abstraction, il nous faut nous placer sur un terrain purement concret : qu'est-ce que la liberté d'expression ? Qu'est-ce que le droit de critique ?

Nous savons tous d'instinct quand cette liberté existe, quand elle disparaît ou quand elle survit sous une forme symbolique ou pervertie. Mais je vais quand même essayer de donner une définition qui me paraît résumer, d'une certaine façon, ce que tous nous savons et ressentons à cet égard.

On pourrait dire qu'une société jouit de la liberté d'expression dès lors que les citoyens peuvent, par le biais des différents moyens de communication, critiquer le pouvoir ou, mieux encore, les pouvoirs, tous les pouvoirs. Non seulement le pouvoir politique, mais aussi les pouvoirs économiques, militaires et ecclésiastiques, de même que ceux qui représentent les diverses institutions sociales, tels les syndicats ou, bien entendu, les médias eux-mêmes.

La liberté d'information et le droit de critique exercés par le biais des moyens de communication constituent le moyen le plus efficace de



© AIR, Montevideo, 1989

MARIO VARGAS LLOSA, écrivain péruvien, est considéré comme l'un des plus grands romanciers d'Amérique latine. Citons, parmi ses livres récemment traduits en français : *L'homme qui parle* (Gallimard, Paris 1989) et *Eloge de la marâtre* (Gallimard, Paris 1990). Le présent article est extrait d'une conférence donnée, en décembre 1988, à l'Association internationale de radiodiffusion, à Rio de Janeiro.

faire obstacle à une prédisposition congénitale de tous les pouvoirs — celle de croître et de durer dans l'impunité.

Cela étant, j'entends parfois cette critique formulée de bonne foi : si les moyens d'information sont aux mains d'intérêts privés, ils ne pourront exprimer que les points de vues, et défendre les intérêts, des puissants, seuls capables de les acquérir. En effet, il y a là un risque qui doit être conjuré. Mais si pour ce faire on se met à étatiser les moyens de communication, cela revient à soigner la maladie par une thérapeutique qui tue le malade.

S'il est vrai qu'il n'y a pas de remède contre la censure rigide qui découle de la mainmise de l'Etat, en revanche, il y en a bel et bien contre les entraves et les risques qu'engendre la propriété privée des médias. C'est toute la différence.

La conquête du marché

Le système de presse libre qui s'appuie sur l'entreprise privée est le seul qui ait pu jusqu'ici garantir une véritable liberté d'information et un authentique droit de critique. Mais il n'est pas possible pour autant d'ignorer que ce système présente, lui aussi, de multiples dangers. Quels sont-ils ? Tout d'abord, que ledit système réponde uniquement à des considérations pratiques telles que la quête du profit et la conquête du marché, dans le choix des programmes et des contenus pour ce qui est de la radio et de la télévision, et des articles s'agissant des journaux.

Si c'est le critère purement commercial, celui de la conquête du marché, qui l'emporte sur tous les autres, il en résulte inévitablement un appauvrissement des médias, une vulgarisation ou une banalisation de l'information jusqu'à des extrêmes qui ont parfois un effet anticulturel. La médiocrité à laquelle peut arriver un média exclusivement mû par la volonté de dominer le marché et de déloger ses concurrents commerciaux, risque d'avoir des conséquences tragiques pour la société, du point de vue de la culture et, à long terme, du point de vue de la démocratie.

C'est un phénomène bien connu de tous, mais non caractéristique, comme certains le prétendent, des pays pauvres ou des pays où la culture n'est l'apanage que de certaines élites. Les pays où la culture est plus répandue, qui sont plus avancés sur les plans de l'économie et de la démocratie, connaissent aussi ce phénomène de vulgarisation et d'appauvrissement de l'information.



Mais les pays développés, avec leur solidité culturelle, peuvent se permettre d'affronter ce danger. La France et le Royaume-Uni, par exemple, possèdent des défenses suffisantes pour que la presse écrite et audio-visuelle, qui fait du scandale le pain quotidien de ses lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, ne parvienne pas à détruire le tissu de la société ni à saper les fondements de la démocratie. Mais dans des pays comme les nôtres, le terrain culturel, encore fragile, est marqué par de graves disparités, de grandes inégalités. Si les moyens de communication, et surtout les médias audiovisuels (qui aujourd'hui fournissent 90% et parfois 100% de l'aliment culturel de la société) n'y suivent pas une politique responsable, et s'ils ne subordonnent pas l'intérêt commercial immédiat au respect de certains critères, de certaines normes culturelles et éthiques minimales, la démocratie encourt effectivement des risques énormes.

Rien ne peut déstabiliser la société autant que cette déformation systématique de la réalité qui est le fait de médias voués au sensationnalisme. Aussi est-il primordial que ceux qui ont la responsabilité de ces entreprises — radios, télévisions et journaux — soient conscients que les produits et les services qu'ils offrent ne sont pas de la même nature que

ceux des autres entreprises commerciales ou industrielles.

Ces produits et ces services ont une importance qui va bien au-delà de la fonction immédiate de la simple consommation. Ils influent sur toutes les autres activités et modulent les comportements. Ils aiguisent ou émoussent certaines sensibilités, stimulent l'imagination et l'esprit critique ou l'inhibent totalement. Soit ils attirent l'attention sur les vrais problèmes soit ils l'attirent sur des problèmes inexistantes ou fictifs, et ainsi la détournent des véritables questions cruciales.

Il est par conséquent primordial que le chef d'entreprise, sur lequel repose la responsabilité de la liberté d'information, exerce cette fonction dans un souci éthique et politique, plutôt que dans un esprit exclusivement commercial. C'est là une attitude indispensable à la formation d'une culture démocratique.

Entre opinion et information

Un autre danger est de se mettre au seul service d'un pouvoir donné, par exemple le pouvoir économique. La société démocratique a les moyens de se prémunir contre ce danger, par l'élimination du monopole ou du système de prébendes ou de privilèges, et le maintien d'un système compétitif. Si ce système reste ouvert

à la concurrence, le risque d'une subordination complète des moyens de communication au pouvoir économique est pratiquement écarté.

Mais cela dépend en grande partie de la détermination avec laquelle les autorités de la société ouverte assurent une existence véritable au marché libre et au régime de la concurrence, en même temps, bien entendu, qu'à l'opinion publique.

L'opinion publique démocratique, c'est-à-dire l'opinion publique consciente et critique, est la meilleure défense, la meilleure protection dont disposent les moyens de communication d'une société libre contre le risque d'un assujettissement exclusif à un seul des pouvoirs, et singulièrement au pouvoir économique. Or, en Amérique latine, les sociétés ne sont pas suffisamment armées pour conjurer ce risque de distorsion de la réalité, de confusion entre opinion et information.

Aussi est-il primordial que tout en assurant le succès de leurs entreprises du point de vue technique et économique, elles s'emploient aussi à ce que ces entreprises obtiennent également de bons résultats sur les plans démocratique et culturel.

À l'heure où nos pays livrent une bataille pour que s'imprime chez eux la culture de la liberté, il faut que les moyens de communication, qui sont un produit de cette culture, contribuent également à ce que celle-ci prospère et ne disparaisse pas de nouveau, après une timide apparition, comme cela lui est arrivé tant de fois dans l'histoire du continent.

Les hommes qui animent les moyens de communication assument de ce fait une responsabilité fondamentale. Tous ceux d'entre nous, ceux qui bénéficient directement de la culture de la liberté, ceux qui peuvent grâce à cette liberté formuler librement leur opinion dans les journaux, à la radio et à la télévision, ceux qui ont le pouvoir de décider de la programmation dans nos entreprises de télécommunication, tous doivent être conscients de ce magnifique privilège qu'est la liberté — liberté économique, liberté politique, liberté de la presse.

C'est une bataille que nous ne devons pas perdre. C'est une bataille capitale. Si nous la perdons, c'est, en même temps, un avenir de civilisation et de liberté que nous aurons perdu. Mais si, au contraire, nous en sortons vainqueurs, nous aurons tourné le dos à un passé de décadence, d'appauvrissement, d'injustice sociale et de violence, qui n'ont objectivement aucune raison d'être sur notre continent. ■

Horizon 2000 : repenser le progrès scientifique

Par Marc Chapdelaine et Jacques Richardson

En cette fin d'un siècle particulièrement agité qui conclut un millénaire de progrès scientifique ininterrompu, on discerne au sein de l'humanité comme une inquiétude nouvelle. Cette sorte de « frilosité » culturelle vient en partie de ce que nous savons désormais que le progrès technique, s'il a largement contribué à améliorer notre alimentation et notre santé, par exemple, peut avoir des conséquences néfastes pour notre environnement physique.

Conformément à sa mission, l'Unesco organise régulièrement des colloques de réflexion approfondie sur les problèmes de société liés au progrès scientifique et technique. En 1986, une bonne vingtaine de spécialistes se sont interrogés à Venise sur le progrès scientifique et les limites de la connaissance*. Autant de spécialistes venus du monde entier se sont retrouvés l'an dernier à Vancouver pour méditer sur le thème : « Science et culture au 21^e siècle : un programme de survie ». Cette formulation peut sembler dramatique, mais comme le déclarait au colloque l'écologiste québécois Pierre Dansereau : « les scientifiques ont aussi leur part de responsabilité dans le problème ».

Au début du siècle, la recherche scientifique était encore le fait de chercheurs isolés ou de bricoleurs de génie qui travaillaient rarement en équipe, mais étaient dévorés par le désir de comprendre les mystères de la nature et de l'univers. Or, comme l'a fait remarquer à Vancouver le chercheur marocain Mahdi Elmandjra, on constate aujourd'hui la nécessité d'une plus grande capacité de prévision et d'une communication culturelle beaucoup plus équilibrée, alors que nos mécanismes d'apprentissage et nos structures mentales n'ont guère évolué au même rythme.

Le philosophe et historien italien Nicola Dellaporta voit dans ce déca-



Cristaux de vitamine C (ascide ascorbique)
photographiés au microscope à lumière polarisée.
Ci-dessous,
la forêt allemande du Harz rongée par les pluies acides.



lage la conséquence d'une rupture des équilibres qui ont longtemps constitué la base des civilisations humaines. Cette rupture ouvre, toujours selon Dellaporta, des possibilités illimitées à l'expression nuancée des innombrables pensées humaines.

Abondant dans le même sens, le professeur japonais Yujiro Nakamura de l'université Meiji devait lancer une mise en garde contre ce qu'il appelle la « négativité culturelle », précisant : « Les contacts entre les peuples et les nations, loin de susciter la compréhension mutuelle, débouchent souvent sur des conflits violents... aucune culture n'a le droit d'imposer son rythme aux autres. »

Mais d'après le spécialiste ghanéen des modèles mathématiques Daniel A. Akyeampong, le spectacle de la nature peut nous apprendre à remédier à ces asymétries et à ces réactions négatives, tant il est vrai qu'à « chaque nouvelle étape de l'histoire des sciences, de nouveaux concepts sont venus modifier notre compréhension et notre appréhension de notre propre culture ». Et se référant à la rigueur de la méthode des sciences exactes, l'orateur a souhaité que « la symétrie inhérente à la nature se voie reconnaître une place de choix dans nos systèmes de valeurs socio-culturelles ».

Cette prise de conscience est à l'origine des travaux de l'Organisation des Nations-Unies et de ses institutions spécialisées.

L'éminent généticien tchécoslovaque Josef Riman a également souligné combien les organisations non gouvernementales (ONG) contribuent à réconcilier le progrès scientifique et les vrais besoins de l'humanité, citant le tout récent programme Changement global du Conseil international des unions scientifiques (CIUS).

Le CIUS, qui représente près d'un million de chercheurs du monde

La Déclaration de Vancouver

LA survie de la planète est devenue une préoccupation majeure et immédiate. La situation actuelle exige que des mesures urgentes soient prises dans tous les secteurs — scientifique, culturel, économique, politique — et que l'humanité tout entière soit sensibilisée. Il nous faut faire cause commune avec tous les peuples de la terre contre un ennemi commun, à savoir tout ce qui menace l'équilibre de notre environnement ou réduit le patrimoine que nous léguerons aux générations futures. C'est ce qui constitue aujourd'hui l'objectif de la Déclaration de Vancouver sur la survie.

I. L'humanité face au problème de la survie

Notre planète est instable : c'est un moteur thermique qui change constamment de régime. La vie, apparue à la surface de la terre il y a environ quatre milliards d'années, s'est développée en équilibre avec un environnement où le changement soudain et imprévisible est la norme. La découverte, il y a plus de deux cents ans, d'une énergie libre emmagasinée dans les combustibles fossiles a donné à l'humanité le pouvoir de dominer la surface entière de la planète. En un laps de temps incroyablement court, sans le vouloir et presque sans y penser, notre espèce est devenue de loin le plus important facteur de changement sur la planète.

Les conséquences ont été radicales et sans précédent dans l'histoire de notre espèce :

- l'accélération de la croissance démographique au cours des cent cinquante dernières années a fait passer de 1 milliard à plus de 5 milliards d'habitants la population mondiale qui, actuellement, double en l'espace de trente à quarante ans ;
- l'utilisation des combustibles fossiles a augmenté dans des proportions comparables, provoquant une pollution à l'échelle mondiale ainsi que des modifications du climat et du niveau des mers ;
- une destruction, qui va s'accroissant, de l'habitat des espèces vivantes, amorce un épisode énorme et irréversible d'extinction massive au sein de la biosphère, base de l'écosystème terrestre ;
- on consacre des dépenses inimaginables en ressources et en ingéniosité humaine à la guerre et à la préparation de la guerre.

• Tout cela s'autorise de la croyance selon laquelle les ressources de la planète seraient inépuisables, croyance entretenue par des systèmes politiques et économiques qui misent sur les avantages du profit à court terme, sans tenir compte du coût réel de la production.

L'humanité fait face à une situation où tout équilibre entre notre espèce et le reste de la vie sur la planète risque de s'effondrer. Paradoxalement, au moment où nous atteignons le seuil de la dégénérescence de l'écosystème et de la dégradation de la qualité humaine de la vie, le savoir et la science sont maintenant en mesure de fournir à la fois l'inventivité humaine et la technologie nécessaires aux mesures qui permettront de remédier à la situation et de rétablir l'harmonie entre la nature et l'humanité. Seule fait défaut la volonté sociale et politique.

II. Les origines du problème

Nos difficultés actuelles ont pour origine fondamentale certains progrès scientifiques qui, pour l'essentiel, étaient déjà acquis au début du siècle. Ces progrès, (...) ont donné aux êtres humains un pouvoir sur la nature qui, jusqu'à une date récente, a produit une masse sans cesse croissante et apparemment sans limites de biens matériels. Grisée par l'exploitation de ce pouvoir, l'humanité a eu tendance à infléchir ses valeurs au profit de ce qui favorisait l'exploitation maximale des possibilités matérielles offertes par ce pouvoir nouveau. Parallèlement, les valeurs (...) qui avaient été à la base des cultures précédentes ont été délaissées. L'appauvrissement de la conception de l'homme, due à cette omission des autres dimensions humaines, correspond précisément à la conception « scientifique » de l'univers qui fait de celui-ci une machine où l'homme n'est rien qu'un simple rouage.

(...) Cependant, les progrès scientifiques de ce siècle ont montré que cette conception mécaniste de l'univers était indéfendable d'un point de vue strictement scientifique. Ainsi, la base rationnelle de la conception mécaniste de l'homme se trouve-t-elle invalidée.

III. Des idées de rechange

Elle est remplacée par des concepts offrant l'image d'un univers formé par un apport créateur continu qui ne limite aucune loi mécanique. L'homme lui-même devient un aspect de cet élan

créateur. (...) Le « moi » cesse alors d'être un rouage soumis au déterminisme d'une machine géante pour participer d'un élan créateur libre, intrinsèquement et immédiatement lié à la totalité de l'univers.

(...) L'espèce humaine a atteint les limites de son utilisation du monde extérieur et les limites aussi de son aptitude à vivre dans un milieu social et culturel en mutation. L'élargissement des conceptions scientifiques donne à penser que l'homme pourrait retrouver des croyances et des modes d'expérience spirituelle qu'il avait perdus. La situation critique dans laquelle l'humanité se trouve actuellement sur la planète appelle des visions nouvelles qui, enracinées dans des cultures diverses, se tournent vers l'avenir :

- La perception d'un macrocosme organique qui retrouve les rythmes de la vie permettrait à l'homme de réintégrer le milieu naturel et de comprendre sa relation spatio-temporelle avec toute la vie et le monde physique.
- Reconnaître que l'être humain participe du processus créateur qui donne forme à l'univers élargit l'image que l'homme a de soi et lui permet de transcender l'égoïsme qui est la cause première du manque d'harmonie entre lui-même et ses semblables, comme entre l'humanité et la nature.
- En surmontant la fragmentation de l'unité corps-esprit-âme, conséquence de la primauté excessive accordée à l'un quelconque de ces termes sur les autres, l'homme pourra découvrir en lui-même le reflet du cosmos et de son principe unificateur suprême.

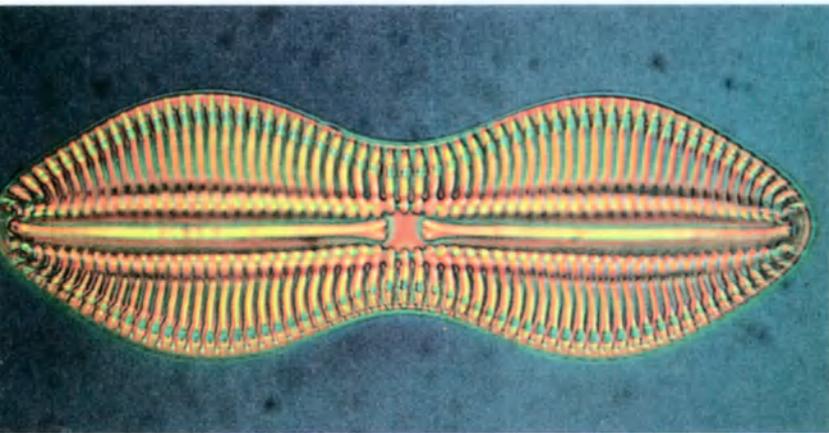
Ces idées modifient les conceptions actuelles de la place de l'homme dans la nature et appellent une transformation radicale des modèles de développement : l'élimination de la pauvreté, de l'ignorance et de la misère ; la fin de la course aux armements ; l'adoption de nouveaux modes d'apprentissage, de nouveaux systèmes éducatifs et de nouvelles attitudes mentales ; l'application de formes améliorées de redistribution destinées à garantir la justice sociale ; une nouvelle conception des modes de vie, fondée sur une réduction du gaspillage ; un respect de la diversité ; tant biologique que socio-économique ou culturelle, qui transcende les concepts périmés de la souveraineté. (...)

Il ne reste plus beaucoup de temps : tout retard apporté à l'instauration d'une paix éco-culturelle mondiale ne fera qu'accroître le coût de la survie.

Il nous faut reconnaître la réalité d'un monde multireligieux et la nécessité d'une tolérance qui permette aux religions, quelles que soient leurs différences, de coopérer les unes avec les autres. Cela contribuerait à satisfaire aux exigences de la survie de l'humanité et du maintien des valeurs fondamentales partagées de solidarité humaine, de droits de l'homme et de dignité humaine. C'est là le patrimoine commun de l'humanité, né de notre perception de la signification transcendente de l'existence humaine et d'une conscience planétaire nouvelle. ■

Signataires de la Déclaration

- Professeur Daniel Afedzi Akyeampong (Ghana), président de l'Association mathématique du Ghana
- Professeur Ubiratan d'Ambrosio (Brésil), professeur de mathématiques et vice-directeur pour le développement universitaire à l'université d'Etat de Campinas
- M. André Chouraqui (Israël), écrivain, étude des religions
- M. Pierre Dansereau (Canada), écologiste, professeur honoraire à l'université du Québec (Montréal)
- Professeur Nicola Dellaporta (Italie), professeur honoraire à l'Ecole interantionale des Hautes Etudes de Trieste
- Dr Mahdi Emandjra (Maroc), ancien sous-directeur général de l'Unesco, président de l'Association internationale Futuribles
- Dr Santiago Genovés (Mexique), professeur titulaire de recherche en anthropologie, université de Mexico
- Professeur Carl-Göran Heden (Suède), président de l'Académie mondiale de l'art et de la science
- Dr Alexander King (Royaume-Uni), président du Club de Rome
- Mme Eleonora Barbieri Masini (Italie), présidente de la Fédération mondiale pour les études sur le futur
- Dr Digby McLaren (Canada), président de la Société royale du Canada
- Professeur Yujiro Nakamura (Japon), philosophe, écrivain et professeur à l'université Meiji
- M. Lisandro Otero (Cuba), écrivain
- M. Michel Random (France), écrivain-éditeur
- Professeur Josef Riman (Tchécoslovaquie), président de l'Académie tchécoslovaque des sciences
- Professeur Soedjatmoko (Indonésie), ancien recteur de l'université des Nations-Unies
- Professeur Henry Stapp (Etats-Unis), physicien au laboratoire Lawrence Berkeley, université de Californie à Berkeley



Diatomée vue au microscope. Ces algues microscopiques sont l'élément principal du plancton végétal marin.

entier, travaille en étroite coopération avec l'Unesco. Son Programme international de la Géosphère-Biosphère : une étude du changement global vise à mieux comprendre ce que seront les mécanismes d'interactions physiques et chimiques entre les différents sous-systèmes de notre planète au cours de la prochaine décennie. Rimán estime qu'une approche du même ordre serait souhaitable pour mieux comprendre le comportement psychique et intellectuel, extrêmement complexe, des êtres humains.

Le microbiologiste suédois Carl-Göran Hedén a lui aussi salué les initiatives des ONG dans ce domaine, citant l'exemple réussi dans son pays d'un organisme baptisé IDEA (Association en faveur de l'innovation au service du développement) qui récompense régulièrement des expériences de gestion avisée des ressources énergétiques et naturelles (eau, pêcheries, foresterie).

Pour le professeur indonésien Soedjatmoko, ancien recteur de l'université des Nations-Unies, le progrès scientifique exigera des futures générations qu'elles modifient les mécanismes et processus de maîtrise du monde naturel. Il prévoit une révision nécessaire de nos valeurs scientifiques, qui posera aux sociétés comme aux individus un défi éthique, indispensable à notre survie.

L'italienne Eleanora Barbieri Masini, présidente de la Fédération mondiale pour les études sur le futur, estime qu'il est erroné de penser l'avenir selon des scénarios s'excluant l'un l'autre et préfère l'idée d'un « scénario de transition » qu'imposent de toute façon les tendances démographiques à long terme des pays industrialisés et des pays en développement.

Pour le linguiste israélien André Chouraqui, la nouvelle donne démo-

graphique et l'évolution de notre conception de l'humanité vont nous obliger à revoir sous un autre éclairage le problème de la communication entre les peuples. Rappelant que pendant très longtemps, ceux qui parlaient ou comprenaient une autre langue que la leur constituaient l'exception et que cette barrière linguistique n'a commencé à céder que récemment, le professeur Chouraqui a déclaré que le conflit religieux et culturel entre Juifs et Arabes, par exemple, repose sur un problème linguistique qui devra être abordé de front avant la fin du 20^e siècle.

Mais personne, peut-être, n'a mieux posé le problème des rôles respectifs de la science et de la culture à l'horizon du 21^e siècle, que Bernard Ostry, directeur général de TV Ontario. Dans son message au colloque, il souligne qu'il existe un rapport aussi étroit entre la communication et la culture qu'entre l'économie et la communication. Une bonne télévision, selon lui, est celle qui tente de répondre au besoin d'une culture plutôt que d'« imposer l'uniformité culturelle ». Sans diversité culturelle, pas de véritable liberté intellectuelle ou spirituelle, pas plus demain qu'aujourd'hui.

A l'issue du colloque, les participants ont adopté la Déclaration de Vancouver (voir page 47). Et l'Unesco prévoit déjà une nouvelle réunion en 1993 en Amérique latine pour approfondir la réflexion entamée à Venise et à Vancouver.

* On peut lire les commentaires de Jacques Richardson sur ce colloque dans *Interdisciplinary Science Reviews* (Great Thoughts by the Grand Canal), vol. 12, 1987.

MARC CHAPDELAINÉ
est directeur de la Division des politiques scientifiques et technologiques de l'Unesco.

JACQUES RICHARDSON
a été de 1972 à 1985 rédacteur de *Impact, Science et Société*, revue internationale trimestrielle de l'Unesco.

Hollöko, en Hongrie, est le seul village qui figure sur la Liste du patrimoine mondial



Visite au village

par Édouard Bailby

LA route serpente dans les collines boisées, où entre deux bouquets d'arbres, on aperçoit de temps en temps quelques vaches somnolentes. Dans le nord de la Hongrie, je roule à la recherche d'un village. Tapi dans un cul-de-sac, il est rarement signalé sur les cartes et, sur la route, les panneaux indicateurs sont approximatifs. A chaque bifurcation j'hésite : à gauche, à droite ?

Pourtant, Hollóko n'est pas une localité quelconque : c'est le seul village du monde qui, depuis 1987, figure sur la Liste du patrimoine mondial établie par l'Unesco. Situé dans les monts Cserhát, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Budapest, il reste à l'écart des grands mouvements touristiques.

Soudain, à travers le feuillage des arbres qui bordent la route, j'aperçois un panneau de couleur verte et dessus, en lettres blanches, le nom du village enfin. A quelques centaines de mètres, au haut d'une côte, je découvre les premières maisons et un doute m'étreint. Ce sont de solides bâtisses modernes, entourées de jardins, comme on en voit depuis quelques années dans la campagne hongroise. Hollóko ne serait-il qu'un piège à touristes, où l'on fait passer quelques pierres disjointes pour des vestiges historiques ?

Je ne tarde pas à tomber sur une pancarte portant l'emblème du patrimoine mondial. Puis, tout d'un coup, la physionomie des lieux change. Le vrai village surgit. Comme dans un conte de fées, les demeures paysannes aux balcons en bois, blanches telles des robes de mariées, apparaissent le long de la rue principale. Une rue au pavage irrégulier, qui porte le nom de Sándor Petöfi, le grand poète révolutionnaire hongrois mort en 1849. Ici, les véhicules automobiles, à quelques rares exceptions près, n'ont pas droit de cité.

Contrairement aux autres villages de Hongrie, dont l'église ou le temple forment le noyau, cette vieille localité des monts Cserhát s'ouvre sur une

charmante et minuscule chapelle blanche du 15^e siècle. Avec son clocher pointu recouvert d'ardoise, elle est le dernier témoin du Moyen-Âge. A l'intérieur, pas d'ornements baroques : des murs peints à la chaux, un plafond en bois. A droite en entrant, un crucifix de Ferenc Kelemen, le sculpteur local. Les jours de fête, quelques anciens viennent assister à la messe dans leur costume de jadis.

Cent habitants, pas davantage, vivent dans le vieux village. Vêtus, comme tous les paysans hongrois, de pantalons noirs ou de jupes claires, ils vaquent à leurs occupations, une fourche à l'épaule ou un panier de légume à la main. Sur les collines avoisinantes, quelques vignes, des potagers, du maïs, les soleils jaunes des fleurs de tournesol. Des moutons paissent dans les prés. Pas de tracteurs en vue ; les terres sont divisées en petites parcelles, composant un paysage bucolique qui ajoute au charme du village.

D'une facture homogène propre à l'architecture du nord de la Hongrie, les maisons du village présentent un sage alignement de façades immaculées, ornées de balustrades en bois ouvragé, surmontées de toitures en tuiles et percées de petites fenêtres carrées. Leur jardin, fleuri à la belle saison, est ceint d'une clôture basse. On voit souvent, suspendus au-dessus de la porte d'entrée, un fer à cheval, une guirlande de paprikas rouges, un épi de maïs, une image religieuse.

Le musée du village, aménagé dans une ancienne demeure paysanne, offre la reconstitution parfaite d'un intérieur traditionnel. La pièce de séjour principale, à l'entrée, est meublée d'une table pour les repas et de bancs recouverts de couvertures brodées pour les invités. Au fond, la cuisine et, à gauche, la chambre où parents et enfants dormaient ensemble. Un paire de bottes est pendue au plafond, pour éviter que les souris ne viennent s'y loger pendant la nuit. Une pièce adjacente

abrite le métier à tisser sur lequel les femmes brodaient nappes, coiffes et coussins. A droite de la salle de séjour, une pièce plus spacieuse était réservée aux grands-parents. On y déposait dans un coin les outils agricoles, le bois de chauffage et des provisions pour les rudes mois d'hiver. Des assiettes en porcelaine ou en étain, généralement accrochées aux murs, des coussins rouges ou verts, des couvertures bariolées, des vases en terre cuite sculptés à la main, égayaient le décor.

Toutes les maisons de Hollóko datent du début du siècle. Il ne reste malheureusement plus rien des époques antérieures : construites en bois, elles ont été réduites en cendres par des incendies successifs. Les hordes mongoles ont ravagé la région au milieu du 13^e siècle et, au 16^e, ce sont les troupes turques qui ont mis à sac le village, laissant soixante hommes en garnison dans le château fort qui domine les environs. Ses ruines, auxquelles on accède par un sentier escarpé, sont si délabrées qu'elles sont fermées aux visiteurs depuis 17 ans. Mais la restauration est en cours ; indissociable de l'histoire d'Hollóko, la forteresse ne tardera guère à retrouver sa grandeur passée.

« Maintenant que nous appartenons au patrimoine de l'Unesco, me dit une villageoise rencontrée par hasard, nous ne sommes plus inquiets pour notre avenir. » De fait, le village tout entier bénéficie des soins attentifs des autorités locales et régionales. Il possède même depuis l'année dernière son petit bureau de poste. Il compte aussi un magasin d'alimentation, une école primaire, une maison de retraite et trois petits cafés-restaurants, ouverts tard le soir.

L'office du tourisme local loue aux amoureux du passé, pour un prix modique, quelques ravissantes maisons paysannes, équipées de tout le confort moderne, mais dont on a délibérément limité le nombre, pour ne pas altérer la vie du village. Pendant la saison estivale, les romanti-

ques peuvent y organiser noces et bals champêtres, pour lesquels les paysannes se pareront de leurs plus beaux atours.

« Je suis né pour rendre les gens heureux », affirme avec conviction Ferenc Kelemen, le sculpteur du village. Né à Hollóko en 1927, il travaille le bois depuis l'enfance et en fait jaillir des figures allégoriques, des oiseaux, des animaux de la forêt, des rondes de jeunes paysannes. Dans la jolie chaumière qu'il habite, les sculptures s'amoncellent. Il tient à nous montrer la photo d'un de ses chefs-d'œuvre, que lui a acheté — il en est fier — l'épouse d'un premier ministre français.

Ferenc Kelemen est un homme volubile qui ne « regrette pas d'avoir été mis au monde avec du talent », comme il aime à le répéter sans fausse modestie. Sa renommée, en tout cas, a depuis longtemps dépassé les clôtures en bois de son village. ■

ÉDOUARD BAILBY, journaliste français, a été notamment grand reporter à l'hebdomadaire *L'Express* et attaché de presse à l'Unesco.





Le courrier des lecteurs

Une cigarette = 5 rem

A propos de tabac, j'ai été frappée, au cours d'une visite du Centre d'études nucléaires de Saclay, par ce que j'ai lu, dans un couloir, sur un simple petit tableau d'aspect anachronique, où étaient alignés des chiffres concernant les radiations émises par différents objets ou éléments. Deux chiffres m'ont frappée : Une radiographie émet 50 rem¹. Une cigarette émet 5 rem. Or, dans le public, on a semé la peur des radiations dues aux radiographies, alors qu'on ne songe guère à celles qui sont produites par la cigarette. Car, le fumeur qui fume un paquet de vingt cigarettes par jour encaisse autant de radiations que si on lui faisait deux radiographies quotidiennes ! Si la formule était imprimée sur chaque paquet de cigarettes, si elle était rappelée quotidiennement à la radio et à la télévision, il y aurait certainement moins de cancers de fumeurs.

**Eugénie Guichard
Saint-Michel-Sur-Orge (France)**

1. Le rem est l'unité de mesure des radiations.

Graffiti

J'ai 32 ans et je travaille en usine. Il y a bien longtemps que je lis *Le Courrier de l'Unesco*, et j'ai pris un abonnement cette année. J'ai toujours trouvé votre revue élégante, très attrayante. Aussi, votre nouvelle présentation m'a-t-elle prise de court. Ces gros titres sur votre couverture me font penser à des graffitis. Vous avez altéré votre image et perturbé le rituel de communication qui s'était établi entre vous et vos lecteurs. Mais chaque fois que je passe devant un kiosque à journaux, je ne peux m'empêcher de me demander ce que chaque nouveau numéro me réserve. *Le Courrier* reste une de mes principales sources d'information. C'est vraiment une revue faite par des gens ouverts sur le monde.

**Irina Skvortsova
Rybinsk (URSS)**

Le nom des arbres

Je pense que la photographie du haut de la page 43 du numéro de mai 1990 (Aux origines du monde) est bien celle d'un baobab, mais je ne crois pas qu'elle soit d'un *Adansonia digitata*, c'est plutôt celle d'un autre *adansonia* plus spécifiquement malgache.

Il est bien regrettable que dans l'article qu'illustre cette photographie, les noms vernaculaires des arbres ne soient pas accompagnés des binômes latins correspondants, ce qui aurait rendu l'article plus compréhensible pour les botanistes, les écologistes, les forestiers.

**Michel Baumer
Conseil international pour la
recherche en agroforesterie
Nairobi (Kenya)**

Bibliographies

Autrefois vous donniez une bibliographie qui permettait au lecteur d'approfondir le sujet qui l'intéressait. Pourquoi y avez-vous renoncé ? Ne serait-il pas possible de renouer avec cette tradition ?

**Gilles Mercier
Poitiers (France)**

Publier une bibliographie en 35 langues pose des problèmes. Certaines éditions linguistiques ne sont pas intéressées par une liste d'ouvrages en français ou en anglais, et n'ont pas toujours une bibliographie équivalente à proposer à leurs lecteurs. Mais nous ne sommes pas indifférents à la question que vous soulevez. Nous y réfléchissons.

Fumera, fumera pas ?

N'aura-t-on bientôt même plus le droit de fumer sur ... un timbre ?

Je tiens à répondre, ouvertement, à la lettre d'un lecteur danois parue dans votre numéro de juillet 1990. Cette lettre me concerne directement, puisque je suis le malheureux expéditeur du timbre contesté !

Je vous demande expressément de ne pas remplacer ce timbre. D'abord, par respect pour celle qui y est représentée, Bodil Ipsen — l'une des actrices les plus célèbres du cinéma danois. Si célèbre encore aujourd'hui qu'on vient de publier, cette année, à l'occasion du centenaire de sa naissance, un double disque où elle lit, entre autres, *Le festin de Babette* de Karen Blixen.

Je vous le demande aussi par respect pour la liberté individuelle, si chère aux amis de l'Unesco. On peut très bien fumer sans gêner les autres. Il y a surtout, que je sache, des locaux réservés aux non-fumeurs. Pourquoi ces derniers voudraient-ils brimer les fumeurs et leur imposer leurs propres goûts ? Ce qui ne m'empêche pas, soit dit en passant, d'être moi-même non-fumeur !

Ce genre de censure n'aura bientôt plus de fin : il faudra aussi retirer de tous les musées du monde les portraits de personnes qui fument et vous abstenir, à la demande de certaines sectes religieuses, de publier la photo d'une femme qui a la tête nue.

Je trouve cette affaire, apparemment anodine, décidément très grave.

**Frederic Parrot di Giusto
Viby J.
(Danemark)**

Le nucléaire en Crimée

Je suis étudiant. J'aime notre planète : l'avenir de mon pays, celui de la Terre tout entière, me préoccupent beaucoup. Mais mon plus grand souci, c'est la région où je vis, la Crimée.

Notre presqu'île et ses habitants ont à subir de graves préjudices. Je ne peux me résoudre à me montrer complaisant, à ne rien dire. Ne serait-ce qu'au sujet de la centrale nucléaire qu'on y construit, et qui suscite tant d'indignation et de protestations parmi la population. Ce site exceptionnel a grand besoin d'être protégé contre de telles entreprises. Je souhaiterais apporter ma contribution à la protection de l'environnement. Pouvez-vous me mettre en rapport avec l'organisation Greenpeace ?

**Youri Belski
Sébastopol
(URSS)**

*Greenpeace
30-31 Islington Green
Londres N1 8XE (Grande-Bretagne)*

D'hier et de demain

Dans votre numéro de juillet 1990 sur l'analphabétisme, vous faites allusion à une organisation, Traditions pour demain, qui s'est donné pour mission de soutenir des communautés indigènes d'Amérique latine soucieuses de préserver leur identité culturelle. Je suis particulièrement sensible à cette démarche, qui permet à des populations marginalisées du fait de leur origine de s'appuyer sur leur passé pour faire face à leur avenir. Je souhaiterais prendre contact avec Traditions pour demain, afin de leur proposer mon soutien.

**Christine Illois
Paris**

*Traditions pour Demain
8.P. 477-07
75327 Paris Cedex 07 (France)*

Crédits photographiques

Crédits photographiques

Couverture : P. Robert © Sygma, Paris. Couverture de dos :

R. Bossu © Sygma, Paris. Page 2 :

© Françoise Zavaroni, Luzech.

Pages 5, 25, 34 : Tous droits réservés.

Pages 6-7 : Jean-Claude

Franconlon © Gamma, Paris. Page 8

en haut à gauche : © Hervé

Bernard, Paris. Pages 8-9 : David

Burnett © Gamma, Paris. Page 10 :

© Edimédia, Paris. Bibliothèque

nationale, Paris. Pages 12-13 :

© Galerie Claude Samuel, Paris.

Pages 13, 22 à droite : © Gaüzère,

Paris. Pages 14, 15 en haut :

© Patrick Tosani, Paris. Page 15

en bas : Tony Korody © Sygma,

Paris. Pages 16, 30 : © Mutio,

Paris. Pages 17 en haut, 18 en

bas, 23 : © Collection Kipa, Paris.

Page 17 en bas : © Association des

Trois Mondes, Paris. Collection

ICAIC, La Havane. Page 19 : © La

Sept, Paris. Page 20 : © Keystone,

Paris. Page 21 : G. Rancinan

© Sygma, Paris. Page 22 à

gauche : Bruno Barbey

© Magnum, Paris. Page 24 :

© Almasy, Paris. Page 26 en

haut : © Ron Giling, Pays-Bas.

Page 26 en bas : Unesco/I. Forbes.

Pages 27, 28-29 : Peter Marlow

© Magnum, Paris. Pages 28, 45 :

© Kinkas, Paris. Page 31 : A.

Hernandez © Sygma, Paris. Page

32 : Shone © Gamma, Paris. Page

33 : Alexei Solomonov © APN,

Paris. Pages 35, 41 en haut :

© Sygma, Paris. Pages 36-37 :

Gilles Peress © Magnum, Paris.

Page 39 : Constantine Manos

© Magnum, Paris. Page 40 : Elliott

Erwitt © Magnum, Paris. Page 41

en bas : Abbas © Magnum, Paris.

Pages 42, 46 en bas : Patrick Piel

© Gamma, Paris. Page 44 : Hector

Lopez © Vu, Paris. Page 46 en

haut : David Parker/Science Photo

Library, Londres © Cosmos, Paris.

Page 48 en haut à gauche : Eric

Gravé/Science Photo Library,

Londres © Cosmos, Paris. Pages 48

à droite, 49 : © Edouard Bailby,

Paris.

43^e ANNÉE

Mensuel publié en 34 langues
et en braille
par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture.

31, rue François Bonvin, 75015 Paris, France

TÉLÉPHONE :

POUR JOINDRE DIRECTEMENT VOTRE CORRESPONDANT
L'IMPRIMERIE LE 45. 68. ... SUIVI DES QUATRE CHIFFRES QUI FIGURENT
ENTRE PARENTHÈSES À LA SUITE DE CHAQUE NOM

Directeur : Bahgat Elhadi
Rédacteur en chef : Adel Rifaat

RÉDACTION AU SIÈGE

Secrétaire de rédaction : Gillian Whitcomb
Français : Alain Lévêque, Neda El Khazen
Anglais : Roy Malkin, Caroline Lawrence
Espagnol : Miguel Labarca, Araceli Ortiz de Urbina
Arabe : Abdelrashid Elsadek Mahmoudi
Russe : Gueorgui Zélénine
Etudes et recherches : Fernando Ainsa
Unité artistique, fabrication : Georges Servat
Illustration : Anane Bailey (46.90)
Documentation : Violette Ringelstein (46.85)
Relations éditions hors Siège : Solange Belin
Secrétariat de direction : Annie Brachet (47.15),
Mouna Chatta
Editions en braille (français, anglais, espagnol et
coréen) : Marie-Dominique Bourgeois (46.92)

ÉDITIONS HORS SIÈGE

Russe : Alexandre Melnikov (Moscou)
Allemand : Werner Merkli (Berne)
Italien : Mario Guidotti (Rome)
Hindi : Ganga Prasad Vimal (Delhi)
Tamoul : M. Mohammed Mustafa (Madras)
Persan : H. Sadough Vaniri (Téhéran)
Néerlandais : Paul Morren (Anvers)
Portugais : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)
Turc : Mefra Iigazer (Istanbul)
Ourdou : Hakim Mohammed Said (Karachi)
Catalan : Joan Carreras i Martí (Barcelone)
Malais : Azizah Hamzah (Kuala Lumpur)
Coréen : Paik Syeung Gil (Séoul)
Kiswahili : Dominic Rutayebesitwa (Dar-es-Salaam)
Croato-serbe, Macédonien, Serbo-croate,
Slovène : Bozidar Perković (Belgrade)
Chinois : Shen Guofen (Beijing)
Bulgare : Goran Gotev (Sofia)
Grec : Nicolas Papageorgiou (Athènes)
Cinghalais : S. J. Sumanasekera Banda (Colombo)
Finois : Marjatta Oksanen (Helsinki)
Suédois : Manni Kössler (Stockholm)
Basque : Gurutz Larrañaga (San Sebastián)
Vietnamien : Dao Tung (Hanoï)
Pachto : Zmarai Mohaqiq (Kaboul)
Haoussa : Habibi Alhassan (Sokoto)
Bangla : Abdullah A. M. Sharafuddin (Dacca)
Ukrainien : Victor Stelmakh (Kiev)

VENTES ET PROMOTION

Responsable : Henry Knobi (45.88), Assistante : Marie-
Nielle Branet (45.89), Abonnements : Marie-Thérèse
Hardy (45.65), Jocelyne Despoux, Alpha Diakité, Jacqueline
Louise-Julie, Manichan Ngoneko, Michel Ravassard,
Michelle Robillard, Mohamed Salah El Din,
Sylvie Van Rusewijk, Ricardo Zamora-Perez
Liaison agents et abonnés : Ginette Motreff (45.64),
Comptabilité : (45.65)
Courrier : Martial Armegee (47.50)
Magasin : Hector Garcia Sandoval (47.50)

ABONNEMENTS
Tél. : 45.68.45.65

1 an : 126 francs français 2 ans : 234 francs

Pour les pays en développement :

1 an : 99 francs français 2 ans : 180 francs

Reproduction sous forme de microfiches (1 an) : 113 francs

Reliure pour une année : 68 francs

Paiement par chèque bancaire, CCP ou mandat à l'ordre de
l'Unesco.

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être
accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits du Courrier
de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Tous justificatifs devront être
envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies
aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par
la Rédaction ne seront renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon
réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier de l'Unesco
tiennent l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco
ou de la Rédaction. Les titres des articles et les légendes des photos sortent de
la Rédaction. Enfin, les frontières qui figurent sur les cartes que nous publions
signifient une reconnaissance officielle par l'Unesco ou les Nations Unies.

IMPRIMÉ EN FRANCE (Printed in France)

DEPOT LÉGAL C1 - SEPTEMBRE 1990

COMMISSION PARITAIRE N° 71842 - DIFFUSÉ PAR LES N.M.P.P.

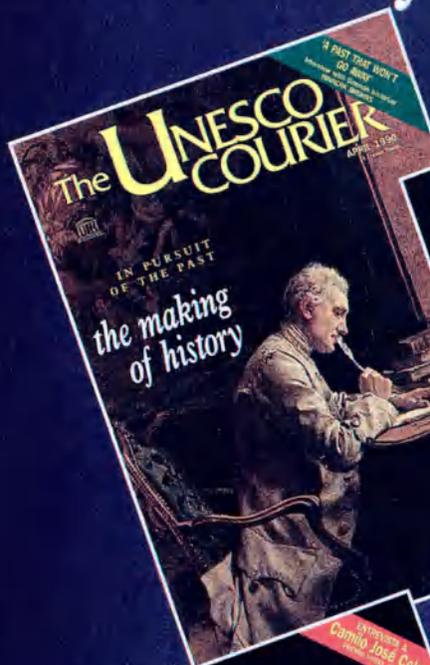
Photocomposition : Le Courrier de l'Unesco Photographie-impression :

Maisy-Imprimeur S.A., 2, rue d'Estampes, 45330 Malesherbes

ISSN 0304-3118 N° 9 1990 CIP: 90 5 484 4

Ce numéro comprend 52 pages et un encart publicitaire de 4 pages
situé entre les pages 10-11 et 42-43.

en offrant à un ami
un abonnement au
Courrier de l'Unesco
vous lui faites 3 cadeaux



1

Il découvre l'unique revue culturelle
internationale paraissant en 35 langues et
attendue, dans 120 pays, par des centaines de
milliers de lecteurs de toutes nationalités

2

Il explore, mois après mois,
la formidable diversité des cultures
et des savoirs du monde

3

Il s'associe à l'œuvre de l'Unesco qui vise à
promouvoir « le respect universel de la justice,
de la loi, des droits de l'homme et des libertés
fondamentales pour tous, sans distinction de
race, de sexe, de langue ou de religion... ».

